

Yasser Arafat :
Symbole et figure emblématique
de la lutte palestinienne

P-04

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mardi 11 Novembre 2025//N° 1202// PRIX 20DA

Projet de loi de finances 2026



Le président allemand
demande au président
Tebboune de gracier
Boualem Sansal

P-02

Un budget sans égal

depuis l'indépendance

p- 03



Le projet de loi de finances 2026 prévoit des dépenses de 17 636,7 milliards de dinars, soit environ 136 milliards de dollars, marquant un budget inédit depuis l'indépendance. Ce PLF s'inscrit dans un contexte de reprise économique, avec des recettes estimées à 8 009 milliards de dinars. Les députés examinent actuellement le texte et ses amendements.

Alors que les attaques du JNIM se multiplient
et la crise énergétique perdure, le régime de Goita asphyxié

P-04

L'éducation, arme
pacifique des peuples

P-05

Dans les camps sahraouis,
apprendre, c'est résister



Il appelle à dépasser les gestes symboliques pour
reconstruire une histoire commune

Benjamin Stora

met en garde contre l'oubli et la
mémoire sélective en France

P-02

L'historien Benjamin Stora appelle à une intégration pleine de la guerre d'Algérie dans les manuels scolaires en France, estimant que cette démarche est indispensable pour réconcilier les mémoires entre les deux rives de la Méditerranée. Selon lui, la véritable bataille à mener aujourd'hui se situe « au sein même de l'Éducation nationale ».



Il appelle à dépasser les gestes symboliques pour reconstruire une histoire commune

Benjamin Stora met en garde contre l'oubli et la mémoire sélective en France

L'historien Benjamin Stora a appelé, dimanche soir, à une intégration pleine de la guerre d'Algérie dans les manuels scolaires en France, estimant que cette démarche est indispensable pour réconcilier les mémoires entre les deux rives de la Méditerranée. Invité de la chaîne d'information algérienne AL24 News, il a souligné que les avancées réalisées sur le terrain de la mémoire demeurent fragiles tant que le récit national fait barrage. Selon lui, la véritable bataille à mener aujourd'hui se situe au sein même de l'Éducation nationale.

Par Aïda Mouni

Benjamin Stora dresse un constat lucide sur l'état des relations mémorielles entre la France et l'Algérie. La réparation, explique-t-il, ne saurait être « l'affaire d'un seul acte », mais « le fruit d'une construction patiemment menée à travers une succession de gestes ». Le chercheur identifie deux obstacles majeurs : la méconnaissance de cette histoire par une partie de la jeunesse française et le refus, persistant en France, de reconnaître le nationalisme algérien



comme une composante historique légitime. Pour l'historien, la principale menace est celle de l'oubli. Il met en garde contre les discours invitant à considérer la colonisation comme un chapitre clos : « Le discours invitant à considérer l'histoire coloniale comme du passé pour tourner la page est contre-productif. » Ce « déni », ajoute-t-il, « en cherchant à effacer le passé, fabrique les revendications fortes et citoyennes, voire identitaires de la jeunesse actuelle ». Ces jeunes, dit-il, « sentent bien que ce n'est pas la vraie Histoire » et cherchent à combler ce vide. Selon Stora, le véritable enjeu de la réparation mémorielle repose sur la transformation du « progrès mémoriel » en une intégration effective dans les manuels scolaires et dans le « récit national ». Ce passage, estime-t-il, constitue « une vraie bataille ». Des événements tels que le 17 octobre 1961 doivent, selon lui, être « explicitement reconnus et indiqués par l'Éducation nationale » afin d'assurer une transmission honnête. Il craint par ailleurs que les acquis obtenus au fil des dernières années, bien que « pas très importants », ne soient remis en question dans un contexte politique instable. Benjamin Stora insiste sur le fait que le véritable point de blocage entre les deux pays n'est pas seulement lié aux crimes coloniaux, mais à la « reconnaissance par la France d'un nationalisme algérien ». « Alors que la France s'autorise à commémorer ses propres héros et ses dates symboliques, elle veut l'interdire aux autres », observe-t-il, dénonçant une mémoire sélective qui empêche toute réconciliation durable. Le cœur du différend, poursuit-il, réside dans le refus d'admettre l'existence, « depuis très longtemps », d'un mouvement indépendantiste algérien distinct du nationalisme français. Malgré ce constat, l'historien souligne que la France et l'Algérie restent « condamnées à s'entendre » en raison de leur histoire commune et de leur proximité géographique. Chaque crise, dit-il, doit être perçue comme une occasion « de tirer

des leçons et de repartir sur d'autres bases ». Ces nouvelles bases, précise-t-il, doivent reposer sur « l'acceptation de la souveraineté algérienne et de son nationalisme ».

« 132 ans de colonisation ne peuvent être effacés par un seul geste »

L'historien a réaffirmé que le travail de mémoire entre les deux pays « nécessite un effort de longue haleine, loin des gestes symboliques isolés ». « 132 ans de colonisation ne peuvent pas s'aplanir, ne peuvent pas se régler par un seul geste, un seul discours ou un seul mot », a-t-il déclaré, rappelant que ce processus est déjà engagé à travers la commission mixte d'historiens algériens et français, mise en place à l'initiative du président Abdelmadjid Tebboune. Benjamin Stora a précisé que cette commission a choisi d'examiner « les origines de la présence coloniale, au 19e siècle », plutôt que de se concentrer sur la seule guerre d'indépendance. « Ils ont commencé leur travail non pas par la fin, mais par le début : la pénétration coloniale. Cette guerre d'Algérie a duré 50 ans et a été d'une violence extrême, pourtant largement absente des manuels scolaires en France », a-t-il souligné. Pour l'historien, cette méconnaissance du XIXe siècle colonial empêche de comprendre les blessures profondes laissées par cette période. « Le démarrage de cette histoire, c'est la dépossession foncière, les massacres, la relégation de la langue et l'installation d'une colonie de peuplement. Ce sont des faits essentiels pour comprendre les blessures de longue durée », a-t-il expliqué. Revenant sur son parcours, Stora a rappelé qu'il consacre depuis plus de cinq décennies ses recherches au nationalisme algérien, depuis son mémoire de maîtrise en 1974 jusqu'à sa thèse sur Messali Hadj en 1978, puis à la publication en 1985 du Dictionnaire biographique des 600 militants du nationalisme algérien. Ce travail, dit-il, vise à « reconstruire une histoire commune, accessible au plus grand nombre, en France comme en Algérie ». Enfin, il a salué les contributions de plusieurs historiens et intellectuels algériens, parmi lesquels Abdelmajid Merdassi, Mohamed El Corso, Mohamed Harbi et d'autres membres de la commission mixte. « Ce dialogue entre historiens des deux rives est essentiel pour que l'histoire soit partagée, comprise et transmise », a-t-il conclu.

A.M.



Le président allemand demande au président Tebboune de gracier Boualem Sansal

Le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, a demandé à son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, de gracier l'écrivain Boualem Sansal, incarcéré depuis un an. Selon un communiqué de la présidence de la République, rendu public hier, et repris par la Télévision publique, le président allemand a plaidé en faveur d'un « geste humanitaire » à l'égard de l'auteur algérien, compte tenu de « son âge avancé et de son état de santé déclinant ». Steinmeier a également proposé que Sansal soit autorisé à se rendre en Allemagne pour y recevoir des soins. La même source rappelle que Boualem Sansal, écrivain franco-algérien et lauréat du Prix de la paix de l'Union des écrivains allemands, a été condamné le 1er juillet 2025 par la Cour d'appel d'Alger à une peine de prison ferme et à une amende. Dans sa déclaration, Frank-Walter Steinmeier a affirmé avoir « demandé à son homologue algérien de gracier Boualem Sansal », soulignant qu'un tel geste « traduirait un esprit humanitaire et une vision politique éclairée », tout en reflétant « la qualité des relations personnelles et bilatérales entre les deux pays ». Boualem Sansal avait été arrêté le 16 novembre 2024 à son arrivée à l'aéroport d'Alger, après avoir tenu en France, dans une émission du média d'extrême droite Frontières, des propos jugés attentatoires à l'unité nationale et à l'histoire de l'Algérie. Il y avait notamment affirmé qu'« une partie du territoire algérien appartient historiquement au Maroc ». Condamné en mars 2025 à cinq ans de prison ferme par le tribunal de Dar El Beïda, sa peine a été confirmée en appel le 1er juillet. La détention de Boualem Sansal a contribué à tendre davantage les relations entre Alger et Paris, déjà fragilisées depuis l'été 2024. Toutefois, des signes d'apaisement sont observés ces dernières semaines entre les deux capitales.

Y.S.

France-Algérie

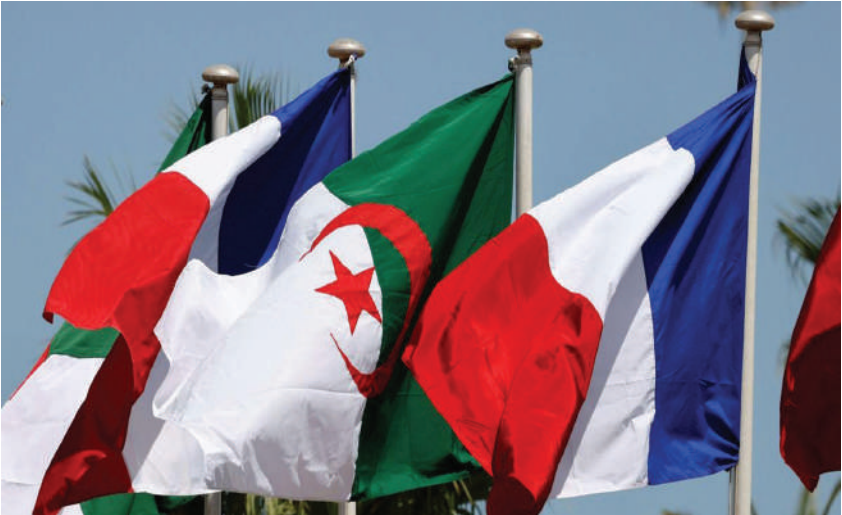
Le renseignement français juge la crise « la plus grave depuis 1962 »

Par Karima Baba Aïssa

Le différend entre la France et l'Algérie constitue « le plus grave depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962 », a déclaré Nicolas Lerner, directeur général du renseignement extérieur français, dans un entretien accordé à France Inter. Malgré cette situation, il a précisé que les contacts n'ont pas été totalement rompus entre les deux pays, même si le niveau de coopération en matière de renseignement, notamment dans la lutte contre le terrorisme, a fortement diminué. « La France espère toujours relancer la coopération sécuritaire » dès que « les conditions seront réunies », a ajouté le responsable, soulignant que les services algériens font preuve d'une grande efficacité dans la détection de toute menace sur leur territoire. Le chef des services français a également évoqué « l'existence de signaux émanant d'Alger traduisant une volonté de rouvrir les canaux du dialogue », plus d'un an après le déclenchement d'une crise diplomatique aiguë

entre les deux capitales. Ces signaux, a-t-il précisé, se manifestent de « manière publique et non publique », et reflètent la disponibilité de la France à renouer le dialogue. Dans ce contexte, le Premier ministre français Sébastien Lecornu a récemment indiqué que son gouvernement s'emploie à « réactiver les relations bilatérales » après plusieurs mois d'immobilisme. Il a insisté sur la nécessité de respecter la souveraineté de l'Algérie et de ne pas « instrumentaliser les relations franco-algériennes dans les débats politiques internes en France ». M. Lecornu a également souligné l'importance d'un dialogue « calme et responsable », fondé sur les intérêts mutuels, précisant que la diplomatie française poursuit ses efforts pour régler les dossiers en suspens. Cette prise de position des autorités françaises intervient alors que les relations entre Paris et Alger traversent leur période la plus tendue depuis l'indépendance de l'Algérie, et alors que les deux pays cherchent à préserver un minimum de coopération stratégique malgré le refroidissement général des échanges diplomatiques et sécuritaires.

K.B.A.



L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Projet de loi de finances 2026

Un budget sans égal depuis l'indépendance

Le projet de loi de finances 2026 prévoit des dépenses de 17 636,7 milliards de dinars, soit environ 136 milliards de dollars, marquant un budget inédit depuis l'indépendance. Établi sur la base d'un baril de pétrole à 60 dollars et un prix du marché de 70 dollars, ce PLF s'inscrit dans un contexte de reprise économique graduelle, avec des recettes estimées à 8 009 milliards de dinars. Les députés examinent actuellement le texte et ses amendements, au cœur d'un débat parlementaire intense.



■ Par Merouane Korso

Le projet de loi de finances 2026 continue d'occuper l'attention des députés, qui sont en train de le passer à la loupe, avec déjà des propositions d'amendements effectuées par la Commission des finances et du budget de l'APN, juste après le passage, dimanche, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd. Il a, ainsi, après les auditions des ministres sur leur budget, présenté les grands axes et les objectifs de la prochaine loi de finances, qui sera caractérisée par un budget jamais enregistré jusque-là. Exliquant que ce projet intervient dans un contexte économique difficile mais avec une reprise graduelle de la croissance économique nationale, le ministre a indiqué que le PLF 2026 prévoit des dépenses de 17 636,7 milliards de dinars, soit environ 136 milliards de dollars, le budget le plus important depuis l'indépendance, alors que les recettes sont estimées à 8.009 milliards de dinars. Le projet a été élaboré sur la base d'un prix de référence du pétrole brut de 60 dollars le baril, et d'un prix du marché de 70 dollars. Les prévisions du ministère des Finances tablent

sur un taux de croissance de 4,1 % en 2026, 4,4 % en 2027 et 4,5 % en 2028, alors que le PIB nominal passerait de 321,3 milliards de dollars en 2026 à 371,3 milliards en 2028, confirmant la trajectoire ascendante de l'économie algérienne. La masse salariale publique s'élèvera à 5 926 milliards de dinars en 2026, soit 33,6 % du budget total, en hausse modérée de 83 milliards de dinars par rapport à 2025. Par ailleurs, au niveau du Parlement, le débat sur le PLF 2026 est toujours en cours dans l'hémicycle où les députés discutent des amendements et des propositions d'enrichissement du texte initial. Selon la commission des finances et du budget de l'APN, il y a déjà des amendements qui ont été émis par les parlementaires, le rapporteur de la Commission Houcine Habbache faisant état de la correction de 32 articles sur le plan linguistique pour faciliter l'application des mesures fiscales et économiques. La commission a également suggéré de clarifier les mécanismes d'application de l'impôt sur la fortune et de renforcer les sanctions pour la fraude fiscale organisée, notamment lorsque plusieurs acteurs sont impliqués ou lorsque sont utilisées des technologies de l'information et de la communication. Les amendements des députés visent

directement la lutte contre tous les trafics et notamment l'évasion fiscale. Parmi les articles ayant connu des amendements, il y a l'article 117 qui a fait l'objet d'un amendement visant à élargir les exonérations douanières et fiscales octroyées aux moutons importés aux fins d'abattage, à l'occasion des fêtes de l'Aïd El-Adha 2025 et 2026, pour englober aussi le cheptel bovin vivant, dans le but de soutenir la stabilité des prix et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Selon le PLF 2026, l'article 117 exonère des droits de douane, de la TVA, de la taxe, du droit de domiciliation bancaire, de la contribution de solidarité et de la retenue applicable aux importations de marchandises destinées exclusivement à la revente en l'état, les ovins vivants de race domestique importés pour l'abattage à l'occasion de l'Aïd El-Adha, durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026». La commission a également proposé un amendement à l'article 158, qui stipule que le foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et situé dans des zones de micro-activité est attribué par le wali territorialement compétent. L'amendement proposé prévoit la mise en place d'un mécanisme spécial d'octroi de concession sur ces terrains destinés à la réalisation de petits projets pour jeunes, ces projets n'étant pas considérés comme des investissements au sens de la loi sur l'investissement. Ce mécanisme habilite les walis à délivrer les autorisations après examen des demandes par des commissions locales, les recours étant tranchés au niveau local sans la saisine de la Haute commission nationale des recours. Il y a également l'article 89, modifié, pour introduire une procédure exceptionnelle de régularisation fiscale volontaire avant le 31 décembre 2026, qui permet une déclaration simplifiée et un impôt libératoire de 10% sans pénalités, tout en garantissant que les personnes concernées ne feront l'objet d'aucune poursuite judiciaire ultérieure pour les montants déclarés dans ce cadre. D'autre part, la commission a introduit cinq nouveaux articles, comme elle a proposé la suppression de l'article 157 du projet de loi, qui autorisait la mise à la consommation, sous leur état neuf, de véhicules de transport de personnes et de marchandises, ainsi que de véhicules à usage spécial et des matériels de construction, de travaux publics et d'hydraulique. Selon la commission parlementaire, cette proposition de suppression a été dictée par la «nécessité d'étudier cette mesure avant son application, afin d'éviter toute perturbation du marché résultant de changements brusques dans l'importation et la domiciliation bancaire», selon le rapport. Dans son rapport, la Commission des finances et du budget a recommandé de «garantir la clarté des mécanismes, de protéger le marché et de réaliser un équilibre entre le soutien à la production locale et l'ouverture technologique, avec l'importance de la concertation avec les acteurs économiques». Par ailleurs, la commission a présenté son rapport sur le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2026, dans lequel plusieurs recommandations couvrant tous les secteurs ont été formulées.

M.K.

ÉDITORIAL l'EXPRESS

Pragmatisme

■ Par Youcef S.

L'Exécutif confirme sa détermination à réduire l'économie informelle, un fléau qui freine la croissance, fragilise les finances publiques et limite le développement du secteur productif. Ainsi, dans le cadre du projet de loi de finances 2026, le gouvernement, en concertation avec le Parlement, a mis en place une mesure inédite de régularisation fiscale volontaire, combinant incitation et sécurité juridique. Cette procédure exceptionnelle permet aux détenteurs de fonds non déclarés de faire fructifier leurs avoirs dans l'économie formelle contre le paiement d'un impôt réduit à 10 %, sans pénalités et avec la garantie de non-poursuites judiciaires, pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2026. Une mesure pensée pour favoriser le retour à la légalité tout en préservant la confiance des contribuables et la stabilité du système financier. Mais le gouvernement ne se limite pas à des mesures incitatives. Dans le même temps, les sanctions contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent sont renforcées et modernisées. Les amendements adoptés par la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale précisent que les fraudes organisées, impliquant plusieurs acteurs ou partenaires et l'usage de technologies de l'information et de la communication, seront désormais sévèrement sanctionnées. Les dispositions sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ont été clarifiées afin de protéger le champ d'application de la loi et éviter toute interprétation abusive. Cette stratégie double, incitations pour les volontaires et sanctions ciblées pour les fraudeurs, illustre une approche pragmatique et moderne de l'État, c'est-à-dire réduire l'économie parallèle sans pénaliser les acteurs économiques de bonne foi et encourager l'investissement et la circulation des capitaux dans le circuit légal. Elle s'inscrit dans un contexte économique où le pays cherche à consolider ses finances publiques, à sécuriser ses recettes et à soutenir un modèle de croissance inclusive et durable. En adoptant ce mix d'outils fiscaux souples et de régulations renforcées, l'Etat envoie un signal fort aux citoyens, aux investisseurs et aux partenaires internationaux : le pays est résolument engagé dans la transition vers une économie formelle, transparente et résiliente, où la modernisation fiscale rime avec justice sociale et développement économique.

Y.S.

Bourse d'Algérie

Amel Salmoun aux manettes

Elle a occupé plusieurs postes dans les domaines du contrôle administratif, de la gestion institutionnelle et du développement du marché des capitaux. Un communiqué publié, hier, par la Société de gestion de la Bourse des valeurs (Bourse d'Algérie) annonce la nomination d'Amel Salmoun au poste de directrice générale de cette institution. Le communiqué précise que la nomination de Mme Salmoun, membre du conseil d'administration de la société

depuis 2023 en tant que représentante de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural, a été approuvée par le conseil d'administration. Elle s'inscrit dans le cadre de la « dynamique nouvelle adoptée par la société pour moderniser et développer ses activités et renforcer l'efficacité et l'attractivité du marché financier national ». Le communiqué ajoute que Mme Salmoun est diplômée de l'École supérieure des banques et dispose d'une longue expérience dans le secteur finan-

cier, ayant occupé plusieurs postes dans les domaines du contrôle administratif, de la gestion institutionnelle et du développement du marché des capitaux. La Société de gestion de la Bourse des valeurs, dont le capital social dépasse 485 millions de dinars, est l'entité réglementaire et agréée pour encadrer les intermédiaires en opérations boursières (IOB), en tant que professionnels autorisés à exercer leurs activités conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Alors que les attaques du JNIM se multiplient et la crise énergétique perdure

Le régime de Goita asphyxiée

Depuis plusieurs semaines, le Mali traverse une crise énergétique sans précédent, provoquant une paralysie quasi totale aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les stations-service de Bamako, Sikasso ainsi que d'autres localités enregistrent de longues files d'attente de citoyens tentant de faire le plein.



■ Par Boualem B

Cette crise intervient alors que les attaques armées perpétrées par la Jamaat Nusrat al-Islam wal-Muslimin (JNIM), affiliée à Al-Qaïda, se multiplient sur les axes routiers essentiels reliant le Mali aux ports ivoiriens et sénégalais, selon plusieurs sources médiatiques. D'après l'agence Associated Press, le JNIM impose depuis septembre dernier un blocus étouffant sur les importations de pétrole à destination du Mali, paralysant ainsi d'importants secteurs économiques. L'agence rapporte également que les populations patientent durant des heures devant les stations-service, témoignant ainsi de la gravité de la situation. James Barnett, chercheur à l'Institut Hudson spécialisé en sécurité africaine, a déclaré à l'Associated Press que ce groupe « exerce désormais une pression sur les leviers économiques du pays d'une manière comparable à celle adoptée par les talibans en Afghanistan ». Il a ajouté que « l'intensification du blocus pétrolier et l'expansion des opérations vers la périphérie de la capitale révèlent des ambitions accrues du groupe, qui pourrait viser à prendre le contrôle politique du pays ». Le Wall Street Journal a rapporté, en

se fondant sur les déclarations de responsables locaux et européens, que le groupe était « sur le point de prendre le contrôle de la capitale Bamako », bien qu'il puisse « attendre un certain temps avant d'agir ». Le journal a souligné que l'interruption des voies d'approvisionnement en nourriture et en carburant de la capitale avait affaibli la capacité de déplacement et de réaction de l'armée malienne, rendant ainsi la situation sécuritaire plus précaire. Face aux attaques répétées contre les convois de ravitaillement et aux conséquences de cette crise qui affecte le pays, le président de la transition, le général Assimi Goita, a réagi en invitant les citoyens à rationaliser leur consommation. Lors de l'inauguration d'une mine de lithium dans le sud du pays, Goita a ainsi déclaré : « Ceux qui ont l'habitude d'effectuer plusieurs déplacements par jour en voiture ou à vélo doivent comprendre que nous traversons une période difficile nécessitant une réduction des déplacements non essentiels. » Il a également mis en garde contre la spéculation et la revente du carburant à des prix excessifs, estimant que ces pratiques rendent service à « l'ennemi », en référence aux groupes armés responsables des attaques contre les voies d'approvisionnement. Le Mali dépend presque exclusivement des importations de carburant en prove-

nance du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, ce qui rend les voies d'approvisionnement particulièrement vulnérables aux attaques armées. Ces attaques répétées ont causé des pertes humaines ainsi que l'incendie de camions, malgré l'escorte militaire des convois et les frappes menées contre les positions des groupes armés. Il convient de souligner que cette crise survient alors que certains signes laissent entrevoir un possible changement d'attitude des États-Unis à l'égard du régime putschiste malien. Dans un geste significatif, Christopher Landau, Secrétaire d'État adjoint américain, a rencontré mardi dernier le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, pour discuter des défis sécuritaires auxquels le pays et la région sont confrontés. Dans un communiqué publié sur la plateforme « X », Landau a exprimé son appréciation envers les efforts déployés par les forces armées maliennes dans la lutte contre les groupes terroristes, notamment le JNIM. Il a souligné que son pays souhaitait renforcer sa coopération avec Bamako. Ces propos témoignent d'un changement de politique de Washington à l'égard du régime malien, après plusieurs années de tensions diplomatiques et de distanciation entre les deux parties.

B.B.

Partenariat et intégration africaine L'Algérie renforce sa présence économique au Nigeria

Dans une dynamique illustrant la montée en puissance de l'intégration économique africaine, les entreprises algériennes accélèrent leur implantation au Nigeria, en particulier dans l'État d'Ogun, ciblant les secteurs clés de l'énergie, de l'agriculture et de l'agro-industrie. Cette offensive dépasse le cadre strict de l'investissement pour incarner une vision stratégique commune entre deux géants africains. La récente visite à Alger du gouverneur d'Ogun, M. Dapo Abiodun, en marge de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), a permis de concrétiser cette coopération, avec des discussions sur le transfert de savoir-faire algérien en matière d'énergies renouvelables, de production d'engrais et de systèmes d'irrigation à grande échelle, afin de dynamiser le potentiel agricole de la région. Les projets évoqués incluent la distribution de gaz, l'agro-transformation et le développement du corridor d'Olokola ainsi que de la zone économique spéciale de l'aéroport agro-cargo « Gateway ». Cette initiative bénéficie d'un accompagnement institutionnel solide, avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) qui facilite les démarches des investisseurs et renforce la stabilité législative, en ligne avec les ambitions de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Au-delà des projets locaux, la coopération algéro-nigériane se déploie sur des axes stratégiques plus larges, dont le projet de gazoduc transsaharien, visant à connecter directement les gisements nigériens au marché européen via l'Algérie. En combinant expertise technique, vision infrastructurelle et volonté politique, Alger et Abuja posent les bases d'une intégration économique durable, faisant de ce partenariat un moteur de prospérité partagée. Ce rapprochement stratégique entre les deux puissances africaines illustre parfaitement l'ambition du continent de maîtriser son destin économique et d'accélérer sa montée en puissance sur la scène internationale.

Y.B

Yasser Arafat :

Symbole et figure emblématique de la lutte palestinienne

■ Par Kader M

Symbole, voire figure emblématique, de la lutte contre l'occupation sioniste, Yasser Arafat, celui qui proclama l'indépendance de la Palestine le 15 novembre 1988 en brandissant un rameau d'olivier depuis Alger à l'occasion de la 19^e session extraordinaire du Conseil national palestinien, est né à Al-Qods le 4 août 1929. En tant qu'officier de réserve dans l'armée égyptienne, il rejoignit la lutte contre la triple agression contre l'Égypte en 1956. Néanmoins, il participait activement, depuis sa jeunesse, au mouvement national palestinien. Il s'engagea notamment au sein de l'Union des étudiants de Palestine, dont il assumera plus tard la présidence. Lors de la fondation du Mouvement palestinien de libération nationale, le Fatah, dans les années 1950, après avoir rejoint un groupe de nationalistes palestiniens, Yasser Arafat devint le porte-parole officiel du mouvement

en 1968. Il fut ensuite élu président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en février 1969.

L'indéfectible soutien de l'Algérie

Compte tenu de la relation traditionnelle entre l'Algérie, la Palestine et l'OLP, la délégation algérienne à l'ONU ne manqua pas de soutenir Abou Amar lors de son discours prononcé au nom du peuple palestinien devant l'Assemblée générale de l'ONU en 1974. Il y prononça sa célèbre phrase : « Je vous ai apporté une arme à la main et un rameau d'olivier dans l'autre, alors ne laissez pas tomber le rameau vert de ma main. » Cet événement fut suivi, en 1987, par l'opération de réconciliation entre les forces politiques palestiniennes rivales, lors d'une réunion du Conseil national palestinien. Suite à cela, le défunt Arafat ne cessa d'être en première ligne sur plusieurs fronts en Palestine contre l'occupation israélienne. Lors de l'éclatement, la même année, de la Première Intifada dans les territoires palestiniens occupés, Arafat s'engagea dans des batailles politiques

au niveau international afin de promouvoir la reconnaissance de la cause palestinienne et les aspirations légitimes de son peuple. Toujours actif pour faire entendre la voix des Palestiniens à travers le monde, le leader inépuisable lança, en décembre 1988, à l'Assemblée générale des Nations unies, l'initiative de paix palestinienne, pour une paix juste au Moyen-Orient. Cette session s'était tenue à Genève, après le refus catégorique des États-Unis de lui accorder un visa pour New York. Par la suite, un dialogue fut entamé par l'OLP en Tunisie, le 30 mars 1989. Yasser Arafat et l'ancien Premier ministre israélien Yitzhak Rabin signèrent alors la Déclaration de principes d'Oslo entre l'OLP et le gouvernement israélien à la Maison-Blanche, le 13 septembre 1993. Trois ans plus tard, le 20 janvier 1996, Arafat fut élu président de l'Autorité nationale palestinienne (ANP) lors des premières élections générales, marquant le début du processus de construction des fondations d'un État palestinien. Néanmoins, les négociations tenues à Camp David (États-Unis) échouèrent en

2000 en raison de l'intransigeance israélienne, conduisant au déclenchement de l'Intifada d'Al-Aqsa le 28 septembre 2000.

Le leader assiégé dans des conditions inhumaines

L'éclatement de l'Intifada ne laissa pas les forces israéliennes indifférentes. Sous le prétexte que le leader palestinien était derrière cette initiative, elles ne tardèrent pas à assiéger son quartier général, au cours d'une opération appelée le « Mur de protection », durant laquelle plusieurs villes palestiniennes furent encerclées. Le maintien du siège dans des conditions minimales de vie humaine ne fit qu'affaiblir le leader. Arafat fut alors transféré en urgence vers un hôpital militaire en France, où il décéda le 11 novembre 2004. Son décès suscita des enquêtes sur de possibles empoisonnements ; cependant, aucune investigation officielle n'a jamais confirmé cette thèse.

K.M.

L'éducation, arme pacifique des peuples

Dans les camps sahraouis, apprendre, c'est résister

« Le ministère de l'Education nationale (MEN) réaffirme son engagement et son appui pour améliorer la qualité de l'éducation dispensée aux enfants dans les camps de réfugiés sahraouis, partant de ses convictions que l'investissement dans l'éducation est un investissement dans la dignité, la liberté et l'avenir », a affirmé hier Mustapha Djalout, sous-directeur de la coopération et des relations interna-



■ Par Merim Ka

L'Ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger ont organisé hier une rencontre sur l'éducation dans les camps de réfugiés sahraouis. Cette rencontre a pour but de mettre en lumière les acquis récents, d'analyser les défis persistants et d'ouvrir un espace de dialogue entre les acteurs sahraouis, algériens et internationaux, autour des perspectives pour une éducation durable dans les camps. Une rencontre au cours de laquelle M. Djalout a réaffirmé l'engagement du ministère de l'Education nationale à améliorer la qualité de l'enseignement dans les camps de réfugiés dispensés aux déplacés sahraouis et ce, conformément aux orientations de l'Etat algérien. Le sous-directeur de la coopération et des relations internationales au MEN a indiqué que sur la demande du ministère sahraoui de l'Education, des experts du MEN évaluent les défis des systèmes éducatifs sahraouis et proposent des solutions pour en améliorer la qualité et les performances. Cette intervention, dont l'objectif est de « renforcer ses capacités institutionnelle et pédagogique », entre dans le cadre d'un Programme de coopération caritatif soutenu par le CISP (Comité International pour le Développement des Peuples) qui est en cours de

mise en œuvre à Tindouf, au niveau des camps de réfugiés sahraouis. Selon le conférencier, cela comprend le « renforcement de la gouvernance éducative, la modernisation de la gestion des données, et le développement d'un système d'information éducatif pour améliorer la qualification et la transparence. » Il est également prévu de renforcer les capacités des cadres en planification scolaire, de former des inspecteurs et des enseignants pour améliorer leurs compétences et la qualité de l'éducation, ainsi que de les former à la conception et à la création de manuels scolaires en collaboration avec l'ONPS (Office National des Publications Scolaires). Toutes ces actions visent à « renforcer la qualité éducative et la consolidation des capacités institutionnelles dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf ». Il est connu que l'Algérie accueille des réfugiés sahraouis depuis cinq décennies maintenant, fournissant, entre autres, l'électricité, les routes. Il en va de même pour les collégiens et lycéens. M. Djalout a tenu à rappeler que l'Algérie accueille dans ses écoles des cycles moyen et secondaire des élèves sahraouis, soulignant que l'Etat fournit aux écoliers sahraouis toutes les conditions pour l'apprentissage conformément à son engagement durable pour « aider le peuple sahraoui dans la construction de ses institutions et ressources humaines ». Pour Mustapha Djalout, « l'éducation est la base

du développement ». C'est ce qui a été consacré aux travaux de la 43e session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de Samarkand. « L'acte constitutif de cette organisation de l'UNESCO affirme que l'éducation est un droit fondamental, impliquant la garantie de sa qualité, la lutte contre la pauvreté et la discrimination, ainsi que la promotion du développement durable ». De son côté, la Constitution algérienne a établi, dès l'indépendance, la gratuité et l'obligation de la scolarisation pour tous les enfants de 6 à 16 ans, sans aucune forme de discrimination, a-t-il conclu.

Surcharge des classes et déperdition scolaire depuis la rupture du cessez-le-feu

Dans les camps de réfugiés sahraouis, le secteur de l'Education donne la priorité à l'accès à des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs pour les enfants et les jeunes Sahraouis, et à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage. Actuellement, des primes trimestrielles de 65 USD en moyenne sont versées à 1 800 enseignants. Mais le secteur est confronté à des défis, dont la surcharge des classes et la déperdition scolaire. Des problèmes qui se sont accentués depuis la rupture du cessez-le-feu le 13 novembre 2020 suite à l'agression de l'occupant marocain commise contre les civils sahraouis dans la zone tampon d'El Guerguerat. L'éducation a toujours été consacrée par les autorités sahraouies depuis 1975. Au début, les conditions étaient sommaires. Aujourd'hui elles se sont nettement améliorées, indique Khadidjatou Ahmed Salem, inspectrice de l'éducation sahraouie. Le gouvernement sahraoui a consacré le droit à l'éducation, mais la rupture du cessez-le-feu signé en 1991, a entraîné des vagues de déplacements et de déperdition scolaire, a-t-elle regretté. « Ces enfants ont droit à la scolarisation, et le gouvernement a fait en sorte que ces enfants soient réintégrés dans les écoles », s'est félicitée l'intervenante, qui souligne toutefois que les pères de ces élèves, en situation de guerre, sont sur le front du combat ou sont tombés en martyrs. Et les mamans, poursuit-elle, ont des « difficultés pour couvrir les besoins de leurs enfants ». Or, et en dépit de ces conditions, « les familles sahraouies continuent de défier toutes les difficultés jusqu'au recouvrement de l'indépendance ». Ainsi, à la veille du lancement du Plan d'intervention de réponse pour le plan sahraoui, un appel a été lancé aux donateurs, et bailleurs de fonds, pour qu'ils se joignent à l'effort collectif visant à réaliser les objectifs stratégiques liés à l'éducation, en particulier. Le secteur de l'éducation vise à assurer aux enfants et aux jeunes réfugiés sahraouis un accès équitable et pleinement inclusif à une éducation de qualité à tous les niveaux, l'amélioration de la qualité de l'apprentissage dans les camps et le renforcement du système éducatif, ainsi qu'à accroître la fourniture de supports d'enseignement et d'apprentissage de qualité, y compris l'accès à l'apprentissage numérique.

M. Ka

Santé

Lancement officiel de la campagne « Novembre bleu »

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé, hier, depuis Blida, au lancement officiel de la campagne « Novembre Bleu » dédiée au dépistage précoce du cancer de la prostate, dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir la culture de la prévention et du dépistage précoce du cancer. Le ministre a donné, depuis le Centre anti-cancer (CAC) de Blida, le signal de départ de la caravane nationale de sensibilisation et d'information sur le dépistage du cancer de la prostate, organisée en coordination avec la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Cette caravane sillonne- ra les wilayas de Boumerdès, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Djelfa, Alger, Tipasa et Blida. A cette occasion, le ministre a souligné que cette campagne nationale s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la prise de conscience sanitaire des hommes et les encourager à effectuer régulièrement des examens de dépistage, notamment le test PSA et l'examen clinique de la prostate, considérés comme des étapes simples et efficaces pour un dépistage précoce permettant de sauver des vies et d'augmenter les chances de guérison. M. Ait Messaoudene a ajouté que cette campagne, qui englobera l'ensemble des wilayas du pays, vise à « diffuser les informations relatives aux facteurs de risque, tels que l'âge avancé, les antécédents familiaux, l'obésité et le mode de vie, ainsi qu'à sensibiliser sur les symptômes précoces de la maladie et l'importance d'une consultation médicale rapide ». Il a également appelé à faire du mois de novembre une occasion pour « ancrer la culture de la prévention et du suivi médical, d'autant plus que le monde enregistre aujourd'hui une amélioration des taux de guérison et de la qualité de vie des patients, grâce aux progrès médicaux et au diagnostic précoce ». Pour sa part, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Professeur Adda Bounedjar, a indiqué que le cancer de la prostate est devenu le premier cancer touchant les hommes en Algérie, avec 60.000 cas enregistrés et 3.500 nouveaux cas/an, selon les dernières statistiques du ministère de la Santé pour l'année 2023. Il a souligné la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation afin d'encourager les hommes à effectuer un dépistage précoce, les résultats ayant démontré la possibilité de guérison lorsque la maladie est détectée à temps. Le Professeur Bounedjar a aussi révélé que ses services ont réalisé une nouvelle étude sur le cancer de la prostate, dont les résultats seront publiés début 2026. A noter que le ministre de la Santé procédera, au cours de sa visite de travail à Blida, à l'inauguration de plusieurs services au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz-Fanon, ainsi que d'autres structures à travers la wilaya.

Protection civile

Simulation d'un séisme majeur à Bouira

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bouglaf, s'est rendu hier sur le site de l'exercice de terrain dédié à la gestion et à la coordination des catastrophes majeures dans la wilaya de Bouira afin de suivre le déroulement des opérations et d'évaluer les aspects organisationnels et opérationnels mis en place. Le coup d'envoi de cet exercice a été donné selon un scénario simulant un violent séisme de magnitude 7,2 sur l'échelle de Richter, ayant frappé plusieurs villes d'un pays étranger et nécessitant un appel à l'aide internationale. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan d'activités opérationnelles de la Direction générale de la Protection civile

pour l'année 2025. Intitulé « Développement des capacités des équipes de secours pour une intervention internationale », l'exercice se déroule du 8 au 12 novembre 2025 à travers plusieurs sites de la wilaya. Il mobilise l'équipe de recherche et sauvetage lourd en milieu urbain de la direction d'Alger, quatre équipes MUSAR (niveau moyen) des wilayas de Blida, Bouira, Médéa et Boumerdès, ainsi que l'unité aérienne de la Protection civile, des équipes de soutien médical, logistique et de communication opérationnelle. Ces dernières sont en cours de mise en conformité avec les normes de l'organisation internationale INSARAG relevant des Nations unies. Dans le cadre des procé-

dures internationales, un centre d'accueil et de départ a été installé pour organiser l'arrivée des équipes, leur déploiement vers les zones d'intervention et la coordination de l'aide sur le terrain, assurant ainsi une gestion fluide et intégrée des opérations. Les activités se poursuivent avec des ateliers de formation pratique au profit des unités participantes, encadrés par des experts en gestion de crise. Ces ateliers portent sur les techniques de sauvetage, la coordination opérationnelle et les interventions rapides. L'exercice vise à renforcer la préparation sur le terrain, à améliorer la coordination entre les différents corps d'intervention et à développer les compétences techniques selon les standards internationaux



Energie

La numérisation du secteur en question

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche au siège du ministère, les travaux d'une réunion consacrée au dossier de la numérisation du secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue en présence de cadres centraux du ministère, ainsi que d'experts en la matière relevant du groupe Sonelgaz, il a été procédé à l'examen de «l'état des systèmes informatiques au niveau de l'ensemble des services du ministère de l'Energie et des Énergies renouvelables, en vue de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route relative à la numérisation du secteur», précise le communiqué.

Par ailleurs, le ministre de l'Energie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, dimanche à Alger, des députés à l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant la wilaya d'Ilizi, avec lesquels il a évoqué un ensemble de préoccupations liées au secteur de l'énergie dans cette wilaya, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue au siège du ministère, a porté sur plusieurs sujets relatifs à la situation du secteur de l'énergie dans cette wilaya, qui connaît une nette amélioration en matière d'approvisionnement en énergie, a précisé la même source. Après avoir écouté les députés, M. Adjal a affirmé que les portes du ministère demeurent toujours ouvertes pour s'enquérir des différentes préoccupations, afin d'améliorer le niveau du service public et d'en garantir la qualité, insistant sur le rôle joué par son secteur dans le soutien au développement local et national.

Algérie-Singapour

Développement des relations commerciales

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a reçu, dimanche, l'ambassadeur non résident de la République de Singapour auprès de l'Algérie, M. Mohamed Alami Musa, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer les relations commerciales et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, le ministre a souligné l'importance de créer un Conseil d'affaires algéro-singapourien, pour servir de cadre institutionnel permanent à même de consolider les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays, adressant par là même une invitation officielle aux entreprises singapouriennes pour participer au Salon afro-arabe sur les technologies industrielles 4.1, prévu en Algérie en 2026, a précisé la même source. De son côté, l'ambassadeur a exprimé la volonté de son pays d'approfondir la coopération commerciale avec l'Algérie, affirmant la disponibilité des entreprises singapouriennes à travailler selon une vision commune fondée sur le principe d'intérêt mutuel et du partenariat gagnant-gagnant, selon le communiqué.

Adrar

Accélération de la réouverture de la briqueterie

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a effectué, hier, une visite d'inspection dans la wilaya d'Adrar. Le ministre, accompagné du wali d'Adrar, M. Dhouifi Fadil, a débuté sa visite par l'inspection de la briqueterie de Fenoughil, propriété de la Société algérienne industrielle des matériaux de construction « SIMCA », filiale Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA).



« Cette usine, classée comme actif industriel réhabilité, fait actuellement l'objet d'un processus de réhabilitation et de revitalisation visant à l'intégrer au tissu industriel local et à contribuer au développement du secteur des matériaux de construction dans la région », indique un communiqué du ministère. Au début de la visite, le ministre a reçu un exposé détaillé sur l'état d'avancement du projet et des travaux, ainsi que sur les difficultés techniques et organisationnelles qui freinent la finalisation du processus de réhabilitation. Suite à cela, le Ministre a effectué une visite de terrain sur la ligne de production de l'usine, où il a inspecté de près l'avancement des travaux et le niveau d'équipement en cours d'installation. Il

a également reçu des informations techniques sur la capacité de production de l'usine et les perspectives de reprise d'activité.

« Le processus de réhabilitation a progressé de manière significative, atteignant environ 80 % d'achèvement, grâce au partenariat avec l'entreprise publique PME Est, qui réalise les travaux et redémarre les lignes de production sous la supervision directe du Groupe GICA et de la Société Algérienne des Matériaux de Construction SIMCA, conformément aux normes techniques modernes et aux critères de qualité approuvés », ajoute le ministère. Dans ce contexte, le Ministre a donné des instructions pour accélérer le rythme des travaux afin d'assurer la réouverture de l'usine dans les meilleurs délais. Ceci permettra la création de nouveaux emplois et soutiendra l'activité in-

dustrielle et le développement local. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à revitaliser les actifs industriels récupérés et à relancer l'activité de production dans diverses provinces du pays, notamment dans les régions du Sud. Ils contribueront à renforcer le dynamisme économique et à promouvoir un développement régional équitable.

Pour rappel, la briqueterie de Fenoughil, située dans la wilaya d'Adrar, a été transférée au Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA) suite à sa récupération. Le ministre de l'Industrie a visité l'usine le 7 mars 2025 pour s'informer sur les équipements nécessaires à son redémarrage.

Inès B.

02 appels d'offres internationaux lancés pour l'achat de l'orge fourragère et du blé meunier

L'Office interprofessionnel algérien des céréales (OAIC) a lancé deux appels d'offres internationaux pour l'achat de 50 000 tonnes d'orge fourragère et d'une quantité équivalente de blé tendre meunier. Les livraisons seront effectuées uniquement vers deux ports. Selon Reuters, citant des opérateurs européens, cette limitation des livraisons à deux ports laisse présager des quantités limitées. La date limite de dépôt des offres pour les deux appels d'offres est fixée à demain, mar-

di 11 novembre, et les offres resteront valides jusqu'au mercredi 12 novembre. L'orge devra être expédiée depuis des origines au choix, entre le 1er et le 15 décembre 2025, puis entre le 16 et le 31 décembre 2025, et enfin en deux versements mensuels (du 1er au 15 et du 16 à la fin de chaque mois) en janvier et février 2026. Concernant le blé tendre meunier, Reuters indique que l'appel d'offres prévoit des livraisons en provenance des principales régions d'approvisionnement, no-

tamment d'Europe, durant la même période, de décembre à février. Les cargaisons en provenance d'Amérique du Sud ou d'Australie doivent être livrées un mois à l'avance. L'appel d'offres précise que le déchargement aura lieu dans les ports de Mostaganem et/ou de Ténès. Il convient de noter que les importations de blé en provenance de la région de la mer Noire sont de plus en plus présentes sur le marché algérien ces derniers temps.

I.B.

Hausse des importations de panneaux solaires

L'Algérie a enregistré une hausse sans précédent de ses importations de panneaux solaires chinois, atteignant 1,4 gigawatt (GW) au cours des neuf premiers mois de 2025, contre seulement 20 mégawatts (MW) environ sur la même période en 2024 – soit une augmentation de 70 fois. Cette croissance devrait considérablement dynamiser les projets d'énergies renouvelables en Algérie.

Selon un rapport de l'Unité de Recherche sur l'Energie, les chiffres montrent que janvier et septembre ont enregistré les plus forts volumes d'importations. Janvier a atteint un re-

cord de 390 MW, suivi de septembre avec 240 MW. La répartition des importations pour les autres mois est la suivante : février 10 MW, mars 60 MW, avril 160 MW, mai 150 MW, juin 90 MW, juillet 210 MW et août 90 MW. Selon le rapport, les importations algériennes de panneaux solaires ont atteint 540 mégawatts au troisième trimestre de cette année, contre 400 mégawatts au deuxième trimestre. Le premier trimestre avait enregistré une moyenne de 460 mégawatts, un niveau jamais atteint depuis début 2025. Ces chiffres témoignent de la dynamique croissante des importations de panneaux solaires, qui coïncide avec la mise

en œuvre de nouveaux projets de centrales électriques à travers le pays. L'Algérie ambitionne de diversifier son mix énergétique et de réduire sa dépendance au gaz naturel en portant sa capacité installée d'énergies renouvelables à plus de 15 gigawatts d'ici 2035. Dans ce contexte, la première pierre d'une nouvelle centrale solaire de 80 mégawatts a été posée cette année. Cette centrale s'inscrit dans le cadre du programme de Sonelgaz visant à installer 3 gigawatts de capacité de production d'énergie propre. La première phase de cette centrale devrait être livrée entre décembre 2025 et janvier 2026.

L'Algérie a également lancé en 2024 un programme de construction de 20 centrales solaires, dont 15 d'une capacité totale de près de 2 gigawatts (GW) et cinq autres d'une capacité totale de 1 GW. D'autres projets sont en cours, notamment une centrale de 200 mégawatts et trois autres centrales d'une capacité comprise entre 80 et 220 mégawatts. Ces projets devraient accroître significativement la production d'énergie renouvelable en Algérie dans les années à venir, alors que la capacité installée du pays n'atteignait que 601 mégawatts fin 2024.

I.B.

En marge du salon international de l'artisanat

Signature d'un accord entre le ministère du tourisme et celui de la formation professionnel

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi a souligné, hier, à Alger l'engagement de l'État à soutenir les artisans dans le financement de leurs projets, affirmant que les industries traditionnelles sont devenues une composante stratégique du système économique.



Lors de son discours d'ouverture d'un atelier intitulé « Mécanismes de financement pour les artisans : vers un soutien aux activités des porteurs de projets dans le domaine des industries et de l'artisanat traditionnels », organisé en marge la 26e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), et en présence de la ministre de la Formation professionnelle et de l'Éducation, Nassima Arhab, Mme Meddahi a expliqué que les industries traditionnelles constituent une composante stratégique du système économique, compte tenu de leur réel potentiel de création de valeur ajoutée, de génération d'emplois et de promotion de l'entrepreneuriat, notamment auprès des

jeunes et des femmes.Elle a également insisté sur l'attention particulière portée par les pouvoirs publics au renforcement de la dimension économique des industries traditionnelles, en encourageant la création de micro-entreprises artisanales au sein du tissu productif national et en incitant les jeunes à entreprendre grâce à divers dispositifs de soutien.Mme Meddahi a également souligné l'importance de conclure cette journée d'étude par l'élaboration d'une feuille de route concrète qui consacre la coordination institutionnelle au niveau central et la traduit en mécanismes de terrain efficaces au niveau des États.Elle a noté que l'organisation de telles journées d'étude permet de mettre en lumière les opportuni-

tés d'investissement prometteuses dans les industries et l'artisanat traditionnels, tout en soulignant le rôle économique de ce secteur dans la diversification des sources de revenus nationaux et en passant en revue les différents mécanismes de soutien et de financement disponibles pour les artisans et les porteurs de projets.Il convient de noter que cette journée d'étude a été marquée par la signature d'un accord de coopération entre les ministères du Tourisme et de l'artisanat et de la Formation professionnelle , ainsi que d'un autre entre le ministère du Tourisme et les agences de soutien du ministère de l'Économie de la connaissance, des jeunes entreprises et des micro-entreprises. Inès B.



Commerce intérieur Abdellatif reçoit une délégation du Conseil national des personnels du secteur

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a reçu une délégation du Conseil national des personnels du secteur du Commerce, relevant du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), dans le cadre des efforts visant à trouver des solutions pratiques à même d'améliorer les conditions de travail et la performance professionnelle, indique un communiqué du ministère. La réunion, qui s'est tenue dimanche au siège du ministère en présence de ses cadres centraux, s'inscrit dans le cadre de l'approche participative du secteur, basée sur le dialogue et la concertation continue avec les différents partenaires sociaux», selon la même source. Après avoir écouté les préoccupations soulevées, la ministre a souligné que «la modernisation du secteur passe par l'investissement dans la ressource humaine à travers la formation continue et la modernisation des méthodes de travail, en assurant aux cadres et aux agents, les conditions adéquates pour l'accomplissement de leurs missions». Elle a, en outre, souligné que son département ministériel «s'est engagé dans la mise en œuvre d'un plan global pour développer les outils de gestion, outre l'intégration de solutions numériques dans le cadre d'une approche s'appuyant sur la transparence et l'efficacité, pour être en phase avec les transformations économiques et optimiser la protection du consommateur et la régulation du marché».Abdellatif a, enfin, salué «l'esprit de responsabilité et d'ouverture qui a caractérisé le dialogue», affirmant que ces rencontres se tiendront périodiquement pour concrétiser la vision du secteur et garantir une participation effective de tous les acteurs dans le processus de modernisation, conclut le communiqué.

Modeste hausse du prix du pétrole

Les prix du pétrole ont progressé légèrement hier, dans l'attente d'éclaircissements sur le marché avec la publication de plusieurs rapports, dont ceux de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), attendus en milieu de semaine, selon lesite prixdubaril. Vers 09H50 GMT, le baril de WTI nord-américain gagnait 1,04% à 60,37 dollars et celui de la mer du Nord 0,94% à 64,23 dollars. Cette petite hausse s'inscrit, selon les analystes de DNB, dans la lignée de celle de vendredi, qui faisait suite au retrait par la société suisse de négoce en énergie Gunvor de sa proposition de reprendre des actifs internationaux du géant pétrolier russe Lukoil, à la suite d'un commentaire sur X du Trésor américain.«Tant que Poutine poursuivra ces tueries insensées, la marionnette du Kremlin, Gunvor, ne recevra jamais de licence pour opérer», avait écrit le Trésor sur X.L'OPEP, qui a récemment annoncé une pause dans l'augmentation de la production entre janvier et mars, «devrait apporter davantage de clarté: va-t-elle tenter de fixer un prix plancher ou continuer à laisser les prix baisser afin de gagner des parts de marché?», interroge Ipek Ozkardeskaya, analyste chez Swissquote.L'analyste souligne au passage que la hausse des prix est aussi «probablement favorisée par les données encourageantes sur l'inflation en Chine», qui a enregistré un rebond surprise, desserrant provisoirement l'étau déflationniste après deux mois de baisse.



La fin possible de la paralysie budgétaire aux États-Unis peut aussi faire monter les prix du pétrole, alimentant l'espoir que les conséquences économiques de cette situation s'atténuent.Cette décision signale «une position potentiellement plus stricte sur l'application des sanctions visant le pétrole russe», écrivent

les analystes de DNB.Les investisseurs sont cependant tournés vers la publication en milieu de semaine de plusieurs rapports dont celui, mensuel, de l'OPEP, ainsi que le très attendu World Energy Outlook de l'AIE sur les perspectives mondiales pour l'énergie

Commerce extérieur Un avis important pour les exportateurs!

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé hier avoir entamé le traitement des demandes d'indemnisation soumises pour l'année 2025 via la plateforme numérique de gestion du compte du Fonds spécial pour la promotion des exportations (fspe. commerce.gov.dz). Le ministère a également invité tous les opérateurs économiques à soumettre leurs demandes traitées et acceptées via cette même plateforme. Il les a par ailleurs exhortés à corriger et à lever toute réserve concernant les demandes actuellement classées comme « en attente de correction » afin d'accélérer leur examen.À cet égard, le ministère du Commerce extérieur a confirmé que la date limite de soumission des demandes via la plateforme numérique est le 1er décembre 2025. Ceci permettra à ses services de finaliser l'examen des demandes et d'indemniser les opérateurs économiques actifs dans le secteur de l'exportation dans les délais légaux. Le ministère a indiqué que cette mesure s'inscrit dans le cadre de ses efforts pour soutenir les exportateurs, encourager et diversifier les exportations, et ainsi insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale en soutenant la production nationale et en renforçant sa compétitivité sur les marchés étrangers.

Blida

Aménagement de 03 décharges publiques

La Direction de l'environnement de Blida a entrepris les travaux de réaménagement. Les sites concernés se trouvent à Meftah, Bougara et Soumaa (Est de la wilaya). C'est ce la déclaration du directeur du secteur, Ouahid Tchachi.



Transformer les décharges publiques en jardins publics, c'est l'objectif de la Direction de l'environnement de Blida. Cette dernière a en effet entrepris les travaux de réaménagement de trois (3) décharges publiques arrivées à saturation, en vue de leur transformation en jardins publics, dans le cadre du projet de dépollution de l'Oued El-Harrach, dans sa partie traversant la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette institution. Les sites concernés se trouvent à Meftah, Bougara et Soumaa (Est de la wi-

laya). C'est ce la déclaration du directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Cette même source a indiqué la réalisation d'une tranchée temporaire équipée d'un système de récupération des lixiviats, au niveau de la décharge de Bougara, en cours de fermeture progressive, tandis qu'une autre tranchée dotée du même dispositif a été réalisé au niveau de la décharge contrôlée de Meftah. Le responsable a ajouté qu'une grande partie des déchets auparavant orientés vers ces décharges est désormais redirigée vers d'autres sites qui n'ont pas encore atteint leur capacité maxi-

male, dans l'attente de la mise en service « à la fin de l'année en cours » de la décharge d'Ain Romana (Ouest de la wilaya), d'une capacité estimée à 300 tonnes.Dans le cadre des procédures de passage du simple enfouissement des déchets à leur valorisation et recyclage, le directeur de l'environnement a, par ailleurs, souligné l'achèvement des études techniques relatives à la réalisation de deux (2) complexes modernes de traitement des déchets selon le système biomécanique, en attendant leur inscription et l'obtention du financement nécessaire à leur concrétisation.

Jijel 200 millions Da pour le raccordement à l'AEP

Une « opération d'urgence » de 200 millions de dinars a été inscrite dans la wilaya de Jijel en vue de raccorder les habitants des localités de « Laraba » et d' « Aziar », dans la commune d'El Ancer, au réseau d'alimentation en eau potable, a-t-on indiqué, dimanche, à la wilaya.L'opération est financée par le ministère de l'Hydraulique suite à la visite de travail du ministre du secteur les 3 et 4 novembre derniers, au cours de laquelle il a donné son accord pour la concrétisation du projet au regard du caractère «



urgent » de ce raccordement, a souligné la même source.Selon les services de la wilaya, les habitants des zones « Laraba » et d' « Aziar » qui s'approvisionnent en eau à partir de sources naturelles et de quelques puits, n'ont pas encore été raccordées au réseau d'eau potable, ce qui a nécessité une demande d'inscription d'une « opération urgente approuvée par les autorités centrales ». Début novembre, plus de 5.000 habitants des zones de « Beni Maazouz », « Zerifa, Tamezrar » et « N'kilat », relevant de la commune de Kheïri Oued Adjoul, ont bénéficié de la mise en service d'un projet d'AEP, au même titre que les 2.500 habitants du lieu-dit « Boukhartoum », dans la commune d'Emir-Abdelkader, a-t-on encore affirmé de même source.

El-Meniaa

100foyers raccordés au réseau électrique

Un projet de raccordement au réseau d'électricité de 100 foyers de la commune de Hassi-Lefhal a été mis en service dans le cadre des efforts d'amélioration du cadre de vie des citoyens et d'accompagnement du développement local, a indiqué, samedi, un communiqué de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Lors de sa mise en service, le wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, a mis en avant l'importance du projet qui traduit l'engagement de l'Etat à prendre en charge les préoccupations des citoyens et à leur assurer un service public de qualité. Le projet de raccordement de ce quartier de 100 logements à Hassi-Lefhal (155 km au nord d'El-Meniaâ) a comporté la mise en place d'un réseau souterrain de haute tension de 1,1 km, un réseau aérien de basse tension de 2,4 km et l'installation de deux

transformateurs de 400 kilovolts ampères chacun, est-il précisé dans le communiqué. Selon la même source, la Direction de distribution de Sonelgaz poursuit ses efforts pour finaliser le projet de raccordement électrique de la cité des 200 logements dans la même commune, dont le taux d'avancement des travaux est de 80%. L'opération prévoit la mise en place d'un réseau souterrain de haute tension sur 1,5 km, un réseau aérien de basse tension sur 4,8 km et la réalisation de 4 transformateurs de 400 kilovolts ampères chacun. Ces projets entrent dans le cadre d'un programme d'action visant l'extension du réseau électrique et l'amélioration de la qualité des prestations offertes au citoyen, a souligné Sonelgaz, en assurant la poursuite des efforts pour accompagner la dynamique de développement que connaissent les différentes communes de la wilaya.

Ouled Djellal

Consultations médicales spécialisées

Plus de 1.000 citoyens du village d'El Beïdh, dans la commune de Besbes (110 km à l'extrême ouest d'Ouled Djellal) et des régions environnantes bénéficient de consultations médicales spécialisées gratuites, débutées samedi au titre d'une caravane médicale organisée par l'association « El Ghaith » de la wilaya d'Oued. Le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Ouled Djellal, Khelifa Traka, a indiqué à l'APS, en marge de cette initiative de solidarité, que cette caravane, organisée conjointement par les DSP d'El Oued et d'Ouled Djellal sous la supervision du wali de la wilaya, Abderrahmane Dehimi, sillonnera plusieurs localités dont Oum Legrad. La caravane comprend 17 spécialités telles que l'ORL (oto-rhino laryngologie), l'ophtalmologie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la pneumologie, la rhumatologie et la cardiologie, a-t-il détaillé. M. Traka a précisé que la caravane comprend également une pharmacie mobile qui distribuera des médicaments gratuitement aux patients. Pour sa part, le Dr Ramdane Maamoun, médecin spécialiste en neurologie exerçant dans la wilaya d'Ouargla, et président de la délégation médicale, a indiqué que l'association « El Ghaith » initie des caravanes médicales destinées aux patients des régions éloignées et isolées ne disposant pas de services médicaux spécialisés. L'équipe médicale composant la caravane, forte de 33 praticiens, a été favorablement accueillie par les habitants ciblés qui ont fait part de leur souhait de voir de telles initiatives se renouveler à l'avenir.

El-Meghaïer

Nouveau centre de stockage de céréales

Un nouveau centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux a été récemment inauguré par les autorités locales ,dans la commune d'El-Meghaïer, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Cette nouvelle structure qui s'étend sur une superficie globale de 25.000 m2 dans la localité d'El-Berkadjia, est composée notamment d'un espace de stockage et une aile administrative, ainsi que d'autres installations logistiques, a-t-on expliqué. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les capacités du secteur agricole en matière de stockage de céréales, en application de la stratégie nationale visant à atteindre l'auto-suffisance en produits agricoles, a souligné la même source.

Deux centres similaires, réalisés au niveau des communes d'Oum-Tyour et Setil, ont déjà été réceptionnés, en attendant l'achèvement des travaux de réalisation d'un autre dans la commune de Djamaâ, rappelle-t-on.



Batna

Ouverture d'un tronçon de la RN 86

Un tronçon de 6,8 km de la route nationale (RN) 86, entièrement réhabilité, a été réceptionné et remis en service dans la commune de Merouana (Batna), a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des travaux publics. Le directeur local du secteur, Fouad Boutaghriout, a affirmé à l'APS, dans ce contexte, que ce projet réceptionné a été réalisé pour un montant de plus de 156 millions de dinars, dans le cadre d'un programme sectoriel relatif à l'entretien des routes nationales. Un programme, a ajouté le même responsable, qui a permis de prendre en charge ce tronçon de la RN 86, fortement dégradé dès lors qu'il n'a béné-

ficié, depuis des années, d'aucune opération de maintenance. Une entreprise spécialisée a pris en charge la réalisation du projet dont l'achèvement et la réouverture permettent de faciliter la circulation automobile et de renforcer la sécurité des usagers dans cette région de la wilaya, selon la source. La RN 86 qui traverse plusieurs communes de la wilaya de Batna, depuis Djerma jusqu'à Ras El Aioun, en passant par Seriana, Oued El Ma, Merouana et Lemcen, revêt une grande importance en raison de la densité de la circulation qui y est observée tout au long de l'année.

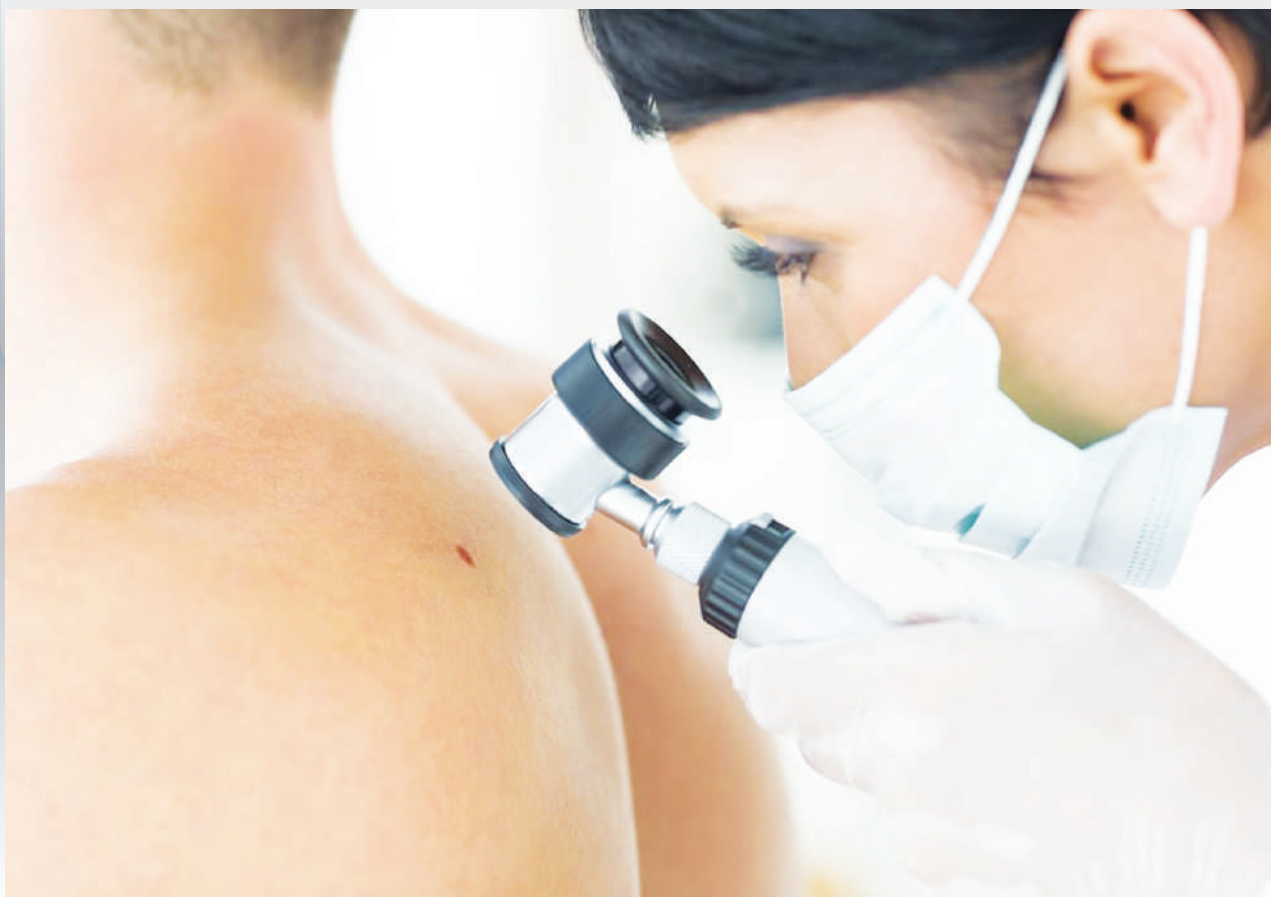
Enjeu de la santé mondiale L'ère du vieillissement accéléré

L'hebdomadaire britannique "New Scientist" s'intéresse à un phénomène troublant : les adultes nés après 1965 vieillissent plus rapidement que leurs aînés – leurs organes sont plus vieux que leur âge biologique. La recherche s'organise pour comprendre ce qu'il se passe. "Les cancers touchent de plus en plus des populations jeunes, des adultes de moins de 40 ans font davantage de crises cardiaques, ont plus de diabète", affirme Paulina Correa-Burrows, épidémiologiste à l'université du Chili, à Santiago, citée dans le journal. Elle poursuit : "Pourquoi ? Ma réponse : c'est parce que nous vieillissons plus vite." C'est à ce "phénomène troublant" que New Scientist consacre sa une, accompagnée du titre "Plus vite vieux", cette semaine. L'année dernière, à l'occasion du congrès de l'American Association for Cancer Research, la chercheuse Ruiyi Tian, de la Washington University, dans le Missouri, a parlé de son travail d'analyse de près de 150 000 échantillons sanguins conservés par la UK Biobank. Ses collègues et elle ont examiné l'âge biologique en regardant les modifications épigénétiques liées au vieillissement. Ils concluent : "Ceux nés après 1965 vieillissent biologiquement plus rapidement que ceux nés une décennie plus tôt." Ils ont aussi prouvé que "le vieillissement accéléré augmentait le risque de cancers du poumon, gastro-intestinaux et de l'utérus", indique Graham Lawton. Quelles sont les causes d'un vieillissement accéléré ? L'obésité est un facteur largement étudié et les faisceaux d'indice sont assez clairs, mais ce n'est pas le seul coupable. "Tout ce qui peut augmenter les hormones liées au stress, le cortisol en particulier, aura des effets indésirables sur votre taux de vieillissement biologique", considère Paulina Correa-Burrows, qui cite la pollution ou encore les traumatismes de l'enfance. Les vagues de chaleur sont aussi en cause. Cependant, "à la différence de l'âge chronologique, l'âge biologique peut augmenter mais aussi reculer", rappelle New Scientist. Autrement dit, certaines marques épigénétiques du vieillissement peuvent disparaître, et il est possible de synchroniser les horloges biologiques et chronologiques. Mieux, certaines personnes ont des organes plus jeunes que l'âge inscrit sur leur pièce d'identité. Pour ralentir le vieillissement, la scientifique recommande l'activité physique, la restriction calorique, la lutte contre le tabac et le sommeil qui est précieux pour favoriser la récupération et la réparation.

Cheveux blancs

Un rôle avéré contre le cancer de la peau

Une étude publiée par l'Université médicale et dentaire de Tokyo a mis en lumière l'association pouvant être faite entre l'apparition de cheveux blancs et les risques de cancer de la peau. Selon les chercheurs, l'apparition de cheveux blancs ne serait pas seulement un signe de vieillissement, mais un mécanisme protecteur du corps contre le cancer, notamment le mélanome cutané.



Souvent perçus comme un signe de vieillissement, les cheveux blancs peuvent pourtant apparaître à tout âge. Leur apparition précoce intrigue et soulève de nombreuses questions : s'agit-il d'un simple phénomène génétique ou d'un signal envoyé par notre organisme ? Les chercheurs s'intéressent à une possible corrélation entre la dépigmentation capillaire et certains risques de santé, notamment le cancer de la peau. Une étude publiée par l'Université médicale et dentaire de Tokyo parue dans la revue Nature Cell Biology a mis en lumière l'association pouvant être faite entre l'apparition de cheveux blancs et les risques de cancer de la peau. Selon les scientifiques, « les cheveux blancs seraient issus des mêmes cellules que celles responsables du cancer de la peau le plus grave ». découverte. Cette recherche menée par un groupe de chercheurs japonais montre à quel point les réponses cellulaires du corps suivent un équilibre fragile et comment de petits chan-

gements peuvent faire la différence entre un signe inoffensif de vieillissement et une maladie potentiellement mortelle. Il est expliqué que « la survenue de cheveux blancs et le développement d'un cancer de la peau sont deux éléments liés car ils proviendraient des mêmes cellules. Celles-ci pourraient, selon leur environnement, soit mourir, donnant lieu à des cheveux gris, soit survivre et se multiplier, conduisant alors à un potentiel mélanome, forme du cancer de la peau la plus rare mais aussi la plus grave ». « Pour arriver à ce résultat, l'équipe de chercheurs a étudié les cellules souches mélanocytaires, celles qui donnent leur couleur aux cheveux et à la peau. Pour ce faire, ils ont exposé les cellules à un stress endommageant l'ADN, comme des rayons UV ou des substances chimiques, permettant ensuite d'analyser leurs réponses et leurs réactions. Certaines cellules ont ainsi arrêté leur processus d'auto-renouvellement et sont devenues des cellules pigmentaires, rapidement mortes. C'est de cette manière que les cheveux blan-

chissent. Certaines autres cellules, endommagées, ont repris la division, au lieu de l'interrompre. Ces cellules survivantes ont donc commencé, dans certains cas, à se comporter comme des cellules cancéreuses », rapporte la revue scientifique.

« Certains facteurs environnementaux, comme la présence de certaines molécules, comme le ligand KIT, permettent de déterminer quel destin vont suivre les cellules », précise cette même source. « Cela permet de voir le grisonnement des cheveux et le mélanome non pas comme des événements sans rapport, mais comme des résultats divergents des réponses au stress des cellules souches », a indiqué le biologiste japonais Emi Nishimura dans ce travail paru le 6 octobre dernier. En somme, les cheveux blancs ne seraient pas uniquement un signe de vieillissement : ils pourraient traduire un véritable réflexe de défense de l'organisme contre le cancer, notamment le mélanome cutané.

A.B

Acouphènes Les personnes à risque

Les acouphènes sont un symptôme auditif fréquent, caractérisé par la perception de sons en l'absence de stimulus auditif externe, et qui touchent entre 10 et 15% de la population. « Ces bruits parasites sont plus ou moins bien supportés par les personnes qui en souffrent, qui peinent souvent à trouver une solution à leur gêne. Si, dans la grande majorité des cas, les acouphènes sont liés à des troubles auditifs, une nouvelle analyse épidémiologique publiée dans la revue Cureus montre que l'obésité pourrait être associée à une augmentation marquée du risque d'acouphènes », rapporte

Top Santé. « L'étude, menée par les chercheurs de l'Hôpital général de Lahore (Pakistan) a étudié les dossiers médicaux de 5452 adultes. Les conclusions montrent une prévalence de 17,2 % d'acouphènes dans l'ensemble des participants, avec une surreprésentation chez les personnes obèses. Au total, 863 participants (donc 17,2 %) ont déclaré des acouphènes et 433 de ces cas concernaient des personnes classées obèses selon l'IMC, c'est-à-dire avec un indice de masse corporelle supérieur à 30. Les comparaisons montrent que les adultes obèses avaient 44 % de risque en plus d'avoir

des acouphènes et un excès de risque d'environ 41 % après prise en compte de facteurs comme le tabagisme et la durée de sommeil », ajoute la même source. Les auteurs notent que « l'obésité peut contribuer à elle seule aux acouphènes mais aussi être liée à d'autres affections telles que l'inflammation, le syndrome métabolique ou des problèmes de santé mentale ». Ils ne prétendent pas avoir percé tous les mécanismes de développement des acouphènes, mais avancent des hypothèses étayées : l'obésité s'accompagne souvent d'un état d'inflam-

mation chronique et de lésions vasculaires qui peuvent altérer la micro-circulation de l'oreille interne, entravant le flux sanguin et la fonction auditive. Les auteurs insistent sur la nécessité d'études complémentaires pour comprendre précisément les mécanismes liant obésité et acouphènes et pour évaluer si une perte de poids pourrait atténuer ces symptômes. En attendant, les patients et cliniciens sont invités à considérer le poids corporel et la santé métabolique comme des facteurs pertinents dans l'évaluation et la prise en charge des acouphènes.

Brésil

Ouverture de la COP 30

La COP30 s'est ouvert lundi à Belém, au Brésil avec à l'ordre du jour plus de 30 objectifs interdépendants, répartis autour de six grands thèmes : énergie, transports et industrie ; forêts, océans et biodiversité ; agriculture et systèmes alimentaires ; villes, infrastructures et eau ; développement humain et social ; et des thèmes transversaux.



Sous le slogan « L'heure est à la mise en œuvre », la 30e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP30) s'est ouverte lundi à Belém, au Brésil, et se poursuivra jusqu'au 21 novembre. Sous la présidence brésilienne, la conférence sur le climat s'articule autour d'un programme d'action comprenant 30 objectifs clés, chacun géré par un groupe de mise en œuvre chargé d'identifier et de déployer à grande échelle des solutions efficaces, selon l'agence Anadolu. Le rôle de premier plan du Brésil sur les questions environnementales mondiales remonte au Sommet de la Terre de 1992 à Rio de Janeiro, qui a marqué le début du système de gouvernance climatique mondiale et jeté les bases de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Brésil accueille la COP30, qui coïncide avec le 20e anniversaire du Protocole de Kyoto et le 10e anniversaire de l'Accord de Paris. La COP3, qui s'est tenue à Kyoto, au Japon, en 1997, a vu l'adoption du Protocole de Kyoto, qui engage juridiquement les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le protocole est entré en vigueur en février 2005. Le 12 décembre 197, 2015 pays ont adopté l'Accord de Paris, qui vise à réduire significativement les émissions mondiales de gaz à effet de serre et à limiter le réchauffement climatique à 2 degrés Celsius, avec pour objectif de le limiter à 1,5 degré Celsius. Cette édition de la conférence est axée sur la mise en œuvre des engagements antérieurs, l'augmentation du financement climatique à 300 1 milliards de dollars par an, la révision des plans nationaux pour le climat, l'adoption

d'indicateurs d'adaptation au changement climatique et la promotion d'une transition juste pour le climat afin de garantir que les inégalités sociales ne soient pas exacerbées par les mesures climatiques, comme l'ont annoncé les Nations Unies. L'ordre du jour de la conférence comprend plus de 30 objectifs interdépendants, répartis autour de six grands thèmes : énergie, transports et industrie ; forêts, océans et biodiversité ; agriculture et systèmes alimentaires ; villes, infrastructures et eau ; développement humain et social ; et des thèmes transversaux. Le programme détaillé, qui se déroule jusqu'au 21 novembre, comprend des discussions sur l'adaptation, les villes et l'eau les 10 et 11 ; la justice, les droits humains et la santé les 12 et 13 ; l'énergie, la transformation industrielle et financière les 14 et 15 ; les forêts, les océans et le rôle des communautés locales les 17 et 18 ; l'agriculture et la sécurité alimentaire les 19 et 20 ; et se conclut par une journée consacrée à la science, à la technologie et à l'intelligence artificielle le 21. La conférence se tient à Belém, ville située au cœur de la forêt amazonienne, confrontée à de graves changements environnementaux, ce qui souligne l'importance d'intégrer les stratégies environnementales et politiques. Belém est un centre essentiel de biodiversité et de richesse culturelle, et abrite environ 1,3 million d'habitants. Elle abrite également d'éminents instituts de recherche internationaux, tels que le Centre international de recherches forestières (CIFOR) et le Centre international d'agroforesterie (ICRAF), ce qui en fait une

plateforme idéale pour le développement de solutions fondées sur la nature. La conférence examine le rapport « Feuille de route de Bakou à Belém », préparé par les présidences de la 29e Conférence des Parties (COP29) à Bakou, en Azerbaïdjan, et de la 30e Conférence des Parties (COP30) au Brésil. Ce rapport définit cinq domaines prioritaires pour mobiliser les ressources nécessaires à la lutte contre le changement climatique. Le rapport comprend des propositions visant à mobiliser des ressources, notamment « le renforcement des six fonds multilatéraux pour le climat créés au cours des dernières décennies, l'intensification de la coopération internationale en matière de taxation des activités les plus polluantes et la conversion de la dette souveraine en investissements climatiques, ce qui pourrait permettre de lever jusqu'à 100 milliards de dollars pour les pays en développement ». Ce rapport appelle également à « la suppression des obstacles, tels que les clauses des traités d'investissement qui autorisent les entreprises à poursuivre les gouvernements pour l'adoption de politiques climatiques susceptibles d'affecter leurs intérêts commerciaux ». Les participants à la conférence devraient discuter de l'ampleur des contributions déterminées au niveau national (CDN), qui sont des plans nationaux pour le climat décrivant comment chaque pays entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Pour limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5 degré Celsius, les émissions doivent être réduites de 60 % d'ici 2030.

Équateur

31 morts dans une prison

Trente et une personnes ont trouvé la mort lors d'une journée de violences dans une prison de Machala, dans le sud-ouest de l'Équateur, ont annoncé lundi les autorités pénitentiaires. Selon le service national de l'administration pénitentiaire (SNAI), quatre détenus avaient d'abord été tués dans la nuit de samedi à dimanche lors d'affrontements à l'arme à feu et à l'explosif. Dans la soirée, les autorités ont indiqué que 27 autres corps, pour la plupart « asphyxiés », avaient été découverts dans d'autres zones du centre. Des habitants du quartier ont rapporté avoir entendu des détonations, des explosions et des appels à l'aide vers 3 h du matin (9h00 CET). Le SNAI a attribué ces violences à la future « relocalisation » de certains prisonniers vers la nouvelle prison de haute sécurité construite dans la province de Santa Elena (sud-ouest), dont l'inauguration est prévue ce mois-ci. Fin septembre, des affrontements similaires dans ce même établissement avaient déjà fait 14 morts, dont un surveillant. Les prisons équatoriennes, surpeuplées et sous contrôle de gangs rivaux de trafiquants de drogue, sont régulièrement le théâtre de massacres. Depuis 2021, près de 500 détenus y ont perdu la vie dans des affrontements internes.

Etats-Unis

Fin de la paralysie budgétaire

Les sénateurs américains sont parvenus à un accord destiné à mettre fin à la paralysie budgétaire qui bloque une partie des services publics du pays depuis 40 jours, un record, selon plusieurs médias américains. Les élus républicains et démocrates sont parvenus à un accord provisoire permettant le financement du gouvernement jusqu'en janvier, rapportent des médias US, selon qui un vote formel est attendu dans la nuit.



Philippines

Le Typhon Fung-Wong fait 02 morts

Au moins deux personnes ont trouvé la mort et 1,4 million d'autres ont été évacuées par précaution alors que le typhon Fung-Wong frappait lundi les Philippines. « Concernant les victimes, des informations ont été communiquées, mais elles restent à confirmer », a déclaré un responsable du Bureau de la protection civile (OCD) aux journalistes Bernardo Rafaelito Alejandro IV. Une personne est décédée par noyade et une autre suite à l'effondrement d'un bâtiment provoqué par le typhon, également connu localement sous le nom d'Uwan, dans le nord de Luzon. Deux autres personnes ont été blessées. Près de 100 maisons ont été entièrement détruites et environ 000 1 ont subi des dégâts. Près de trois millions de foyers ont été privés d'électricité dimanche en raison du typhon, mais l'Administration nationale de l'électrification a indiqué lundi que les évaluations étaient en cours, selon l'Agence de presse philippine. Lundi, une



cinquantaine de lignes de transmission étaient également hors service. Le typhon Fung-Wong a été rétrogradé de super typhon lundi par l'Administration philippine des services atmosphériques, géophysiques et astronomiques (PAGASA). Dans son bulletin de lundi concernant le typhon, le Département météorologique malaisien a indiqué que la tempête avait été détectée au sud-ouest de Vigan, aux Philippines, dans la matinée. Elle se déplaçait vers l'ouest-nord-ouest à 30 kilomètres par heure, avec des vents atteignant 120 kilomètres par heure, selon l'agence de presse officielle malaisienne Bernama. « Ces conditions météorologiques pourraient engendrer des vents violents et une mer agitée en mer de Chine méridionale », a-t-il précisé, émettant également des alertes aux orages, aux fortes pluies et aux vents violents pour plusieurs régions de Malaisie.

L'EN à Djeddah

Bensebaïni , Belaïli les grands absents



La sélection nationale a posé le pied dimanche après-midi à Djeddah, où elle entamera son dernier regroupement de l'année en prévision des deux rencontres amicales programmées face au Zimbabwe (13 novembre) puis à l'Arabie saoudite (18 novembre). Les joueurs, qui devaient rallier la ville saoudienne en ordre dispersé, sont désormais tous arrivés hier, permettant au sélectionneur Vladimir Petković de lancer la préparation avec un groupe quasiment complet, à l'exception notable d'un cadre majeur.

■ Par Marouane A.

Pour ce stage, Petković a convoqué 27 joueurs, avec l'intégration remarquée de deux éléments prometteurs : le défenseur du Borussia Dortmund, Elias Benkara (18 ans), et le milieu du SC Charleroi, Yacine Titraoui, dont les performances en club ont convaincu le staff technique.

Mais si la nouvelle génération pointe le bout du nez, le groupe enregistre aussi une absence de poids.

Comme annoncé par la FAF, Ramy Bensebaïni a été contraint de déclarer forfait en raison de douleurs lombaires persistantes. Après concertation avec son club, le Borussia Dortmund, et le staff médical des Verts, la décision a été prise d'éviter tout déplacement et d'opter pour une récupération totale. Un coup dur pour l'équipe, tant le latéral gauche reste un élément d'expérience essentiel, surtout à l'approche de la CAN 2025.

Belaïli : grande inquiétude, la CAN en danger

Autre dossier brûlant : la situation de Youcef Belaïli, blessé samedi lors du derby tunisien entre l'Espérance de Tunis et le Club Africain. A peine vingt minutes après le coup d'envoi, l'international algérien a quitté la pelouse après un contact violent au niveau du genou. Les images montrent un tacle appuyé, provoquant une réaction immédiate du staff médical.

Les premiers éléments évoquent une lésion possible au genou, une zone déjà fragile pour Belaïli depuis son alerte contre la Somalie en octobre. Si les examens confirment une blessure sérieuse, la participation du joueur à la CAN 2025 serait fortement compromise, tout comme sa présence à la Coupe arabe au Qatar début décembre. Un scénario que Petković redoutait, tant Belaïli demeure un profil offensif rare et décisif.

Bakrar et la bonne dynamique

Dans un contexte marqué par les inquiétudes, l'illustration positive du jour vient de Moncef Bakrar. L'attaquant du Dinamo Zagreb a encore trouvé le chemin des filets ce week-end, malgré la défaite de son équipe (2-1) face au NK Istra. Déjà auteur

de huit réalisations cette saison, Bakrar confirme son efficacité face aux gros morceaux du championnat croate : Fenerbahçe, Hajduk Split, Rijeka, Slaven Belupo... et désormais Istra.

Servi par Stojkovic, l'Algérien a réduit la marque d'une belle frappe croisée après un contrôle bien maîtrisé. Un état de forme qui tombe à point nommé pour la sélection, au moment où la concurrence s'intensifie en attaque et où certains cadres sont indisponibles.

Les Verts, rappelons-le, restent sur deux belles victoires en octobre face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), succès synonymes de qualification pour la Coupe du monde 2026. La dynamique est positive, la confiance est revenue, et ces deux matchs amicaux à Djeddah doivent servir à affiner les derniers réglages à un mois du coup d'envoi de la CAN (21 décembre 2025- 18 janvier 2026).

La JSK dénonce un arbitrage « inéquitable » face au CSC

La direction de la JS Kabylie a vivement dénoncé l'arbitrage du match perdu (1-0) contre le CS Constantine, dimanche au stade Hamlaoui. Dans un communiqué, le club évoque des « décisions manifestement défavorables », notamment plusieurs « pénalités flagrantes » non sifflées, et dénonce un « traitement arbitral partial ». La JSK demande à la commission d'arbitrage d'ouvrir une enquête transparente et de sanctionner les arbitres concernés. Tout en affirmant ne réclamer « aucune faveur », la direction exige « justice et équité » et appelle les instances fédérales à réagir pour restaurer la confiance dans l'arbitrage. Malgré sa colère, le club assure poursuivre la compétition avec détermination, soutenu par ses fans.

Ligue 1 (1re journée/ mise à jour)

Les dates des deux rencontres chocs fixées

Les deux chocs MC Alger-CR Belouizdad et JS Kabylie-USM Alger, comptant pour la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se joueront le mercredi 24 décembre prochain, selon le nouveau calendrier dévoilé dimanche par la Ligue de football professionnel (LFP). Les rencontres de mise à jour se poursuivront le jeudi 1er janvier 2026, avec au menu le match MC Alger-ES Ben Aknoun (3e journée), alors que deux matchs comptant pour la 8e journée se disputeront les samedi 3 et dimanche 4 janvier 2026. Le « Clásico » attendu JS Kabylie-MC Alger (6e journée) est fixé au lundi 5 janvier, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, la 12e et prochaine journée débutera le lundi 17 novembre avec au menu le match ES Mostaganem - USM Alger, et se poursuivra les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 novembre. Elle sera tronquée de trois matchs, reportés au mardi 13 janvier : JS Kabylie-MB Rouissat, MC Alger-CS Constantine et ES Ben Aknoun-CR Belouizdad. La 15e et dernière journée, marquant la fin de la phase aller de la compétition, est programmée les 8, 9 et 10 janvier prochain.

Fédération algérienne de handball Kararoubi nouveau DTN adjoint

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a procédé à la nomination de Mourad Kararoubi au poste de directeur technique national adjoint et chef du projet fédéral de développement sportif, a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale.

« Cette nomination marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre du projet fédéral de développement sportif et technique, qui place la formation, la compétence et la performance durable au cœur du processus de reconstruction du handball national », a-t-on indiqué de même source.

Ce projet fédéral repose sur la création de Centres de développement sportif (CDS), un dispositif visant à détecter les talents et à former les jeunes joueurs, ainsi qu'à développer les entraîneurs et à soutenir le personnel technique régional.

Il a également pour objectif de créer une dynamique régionale durable fondée sur la compétence, l'échange d'expertise et le développement technique, avec la participation active des clubs, des ligues et des personnels locaux.

Dans un second temps, cette dynamique sera renforcée par la création de pôles régionaux de détection des talents, structures de haut niveau dédiées à la découverte, au développement et à l'accompagnement des meilleurs talents du pays, tout en assurant un renouvellement régulier de l'élite nationale.

Ces pôles auront également pour mission d'assurer la cohérence des méthodes d'entraînement au niveau national, dans le but d'établir une identité technique fédérale claire et partagée.

Ligue 1 Mobilis (11e journée)

Le MCA reprend sa place de leader

Le MC Alger a repris son fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football à l'issue de sa victoire dimanche en déplacement chez la lanterne rouge le MC El-Bayadh (1-0), alors que le CS Constantine a remporté l'affiche face à la JS Kabylie (1-0), en clôture de la 11e journée. Privé de trois cadres, dont le gardien international Alexis Guendouz, le Mouloudia a dû attendre le dernier quart d'heure de jeu pour faire la différence, grâce à un tir en pleine surface de Tabti (75e). Il s'agit du septième succès de rang pour le double champion d'Algérie, qui reprend la première place, cédée l'espace de 24 heures au MC Oran, qui est allé s'imposer samedi à Ouargla face au MB Rouissat (3-1). Avec un total de 22 points et trois matchs en moins, le club algérois poursuit sa belle série d'invincibilité de 21 matchs, toutes compétitions confondues, enclenchée la saison dernière. En revanche, le MCEB, avec 3 unités seulement, continue de sombrer et concède une cinquième défaite de suite, qui rend difficile sa mission pour le maintien.

Au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le CSC a réalisé une bonne opération en s'imposant devant la JS Kabylie (1-0), un des favoris au titre. Amoindris après l'expulsion du défenseur Oussama Meddahi peu avant la pause (40e), les Constantinois ont trouvé assez de ressources pour inscrire le but de la victoire, grâce au néo-international A, Nassim L'ghoul (63e). Les « Canaris » par contre voient leur série d'invincibilité de neuf matchs, toutes compétitions confondues, prendre fin. Quant au CSC, il se rachète après sa défaite essuyée à Oran face aux Hamraouas (1-0).

A l'issue de ce succès, le club constantinois rejoint la JSK à la 6e place au tableau avec 15 points. Les joueurs de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, peuvent aspirer à soigner leur classement, puisqu'ils comptent deux matchs en moins.

Le PAC réalise la passe de trois

Au stade du 20-août 1955 de Béchar, le Paradou AC a créé la surprise en l'emportant face à la JS Saoura (2-1). Les Algérois ont pris

les devants dès la 2e minute de jeu par Ramdaoui, avant que Kermiche ne fasse le break (39e). Les Bécharois ont réduit le score par Bentaleb (55e). Le PAC confirme son réveil, et aligne un troisième succès de rang, qui lui permet de revenir à un point de la zone de non-relégable. En revanche, la JSS échoue à se racheter, six jours après le revers concédé à Douera face au MCA (1-0). La deuxième victoire en déplacement, a été décrochée par l'ES Ben Aknoun sur le terrain de l'ASO Chlef (2-1). L'Etoile, qui restait sur une défaite à domicile face à l'ESS (0-1), s'est rachetée grâce à deux buts de Lakehal (26e) et Oukali (90e+6). Les Chéliens ont marqué leur unique réalisation par le Libérien Ledlum (48e). Une victoire qui place l'ESBA de Mounir Zeghdoud au pied du podium (16 pts), et un match en moins. L'ASO continue de jouer avec le feu, et concède un troisième revers consécutif, qui place l'équipe aux portes de la zone de relégation.



France

Le PSG reprend la tete

Le PSG a repris la tête de la Ligue 1 après avoir battu Lyon à domicile sur le fil (3-2), grâce à un but inscrit par le Portugais Joao Neves dans le temps additionnel, dimanche en clôture de la 12e journée. Neves a repris de la tête (90+5) un corner joué de la gauche par Kang In-Lee alors que l'OL venait d'être réduit à dix par l'exclusion de Nicolas Tagliafico (90+3). Au classement, le PSG compte deux longueurs d'avance sur Marseille et Lens alors que l'OL, qui n'a gagné aucun de ses trois derniers matches de championnat, descend du 6e au 7e rang à égalité de points avec Lille et Monaco.Battus mardi en Ligue des champions par le Bayern Munich (2-1), les hommes de Luis Enrique ont vite réagi alors qu'ils semblent peiner en championnat avec trois résultats nuls et trois victoires sur leurs six dernières rencontres de Ligue 1.Diminuées par l'absence de plusieurs titulaires (Hakimi, Nuno Mendes, Dembélé pour le PSG, Sulc, Fofana pour l'OL), les deux formations ont livré un début de match assez terne avant que la partie ne s'emballe.Mais dans l'ensemble, la rencontre a été assez pauvre en occasions (2 tirs cadrés à 4 pour le PSG) malgré la nette domination des Parisiens avec 72% de possession la plupart du temps dans le camp adverse.

Lyon égalise deux fois

Titularisé à la place d'Achraf Hakimi, Warren Zaïre-Emery a ouvert logiquement la marque d'un tir puissant sous la barre après avoir bénéficié d'une belle ouverture de Vitinha (26e), lequel a ensuite été à l'origine du deuxième but parisien inscrit par Khvicha Kvaratskhelia (33e).Le Géorgien a été servi par le Portugais après que celui-ci a récupéré le ballon à une vingtaine de mètres du but lyonnais dans les pieds de l'Américain Tanner Tessmann, coupable de négligence sur l'action (33). Entre-temps, Afonso Moreira avait pourtant égalisé pour l'OL après avoir gagné son duel avec Lucas Chevalier à la suite d'une ouverture de Moussa Niakhaté (30e).Le jeune Portugais, impliqué sur cinq des sept derniers buts lyonnais (3 buts, 2 passes), profite pleinement du temps de jeu qu'il obtient après la blessure de Malick Fofana indisponible plusieurs mois.Deux minutes plus tôt, la vidéo-assistance avait refusé un penalty à Lyon pour une suspicion de main de Illya Zabarnyi (28).

Côte

Alvaro Morata en difficulté

Alvaro Morata sur les nerfs. L'attaquant espagnol espérait relancer sa carrière à Côte cette saison pour disputer la Coupe du monde 2026 avec la Roja. C'est mal parti. En 13 apparitions (11 en Serie A et deux en Coupe d'Italie), le joueur de 33 ans n'a pas trouvé une seule fois le chemin des filets. Zéro but. A son crédit, on ne trouve qu'une passe décisive face au Genoa. Inquiétant. Pour tenter de stopper cette spirale négative, Cesc Fabregas lui a confié le brassard de capitaine lors des deux derniers matches de Côte, face à Naples (0-0, un penalty manqué par l'Espagnol) et samedi contre Cagliari (0-0). Sans effet. Plus inquiétant, Alvaro Morata est apparu particulièrement nerveux face aux joueurs de Sardaigne. Le marquage musclé de Yerry Mina n'a rien arrangé. Le rugueux défenseur colombien a-t-il délibérément profité de la mauvaise passe traversée par Morata et de sa fragilité mentale (il a récemment avoué avoir déjà souffert de dépresion) pour le faire sortir de son match? Possible. «Les contacts font partie du football», s'est défendu l'intéressé. A l'heure de jeu, sur une phase de jeu anodine alors que le ballon est donné en retrait au gardien de Cagliari, l'ancien Milanais perd son sang-froid et vient pousser Yerry Mina d'un gros coup dans le dos. Le Colombien s'effondre sur la pelouse. Alvaro Morata fait signe à son banc qu'il veut être sorti, tout en écopant d'un carton jaune de l'arbitre. «Remplacez moi, remplacez moi!», lâche-t-il en direction de Cecs Fabregas. Morara a-t-il senti qu'il allait se faire expulser? Il est en tout cas rare de voir un joueur qui n'est pas blessé demander à être remplacé. Sa demande a été écoutée et le Grec Anastasios Douvikas a terminé le match.

SPORT International

Liverpool

Slot accuse l'arbitrage

Liverpool a pris une leçon dimanche à Manchester. Battu 3-0 par City, le club de la Mersey a livré une prestation indigne de son standing. Dans les médias anglais, Gary Neville a parlé d'une équipe «qui demandait à se faire battre». Roy Keane a qualifié la performance de «honte». Mais Arne Slot, l'entraîneur néerlandais des Reds, préfère pointer du doigt l'arbitrage.

Après la rencontre, il a violemment contesté l'annulation du but de Virgil van Dijk en première mi-temps. Une sortie qui ressemble davantage à celle d'un mauvais perdant qu'à une analyse objective d'une défaite méritée.A la 38e minute, Van Dijk pensait avoir égalisé d'une tête puissante sur corner. Mais la VAR a annulé le but, jugeant qu'Andy Robertson, en position de hors-jeu, avait gêné Gianluigi Donnarumma. Robertson se trouvait à trois mètres du gardien et s'était baissé pour laisser passer le ballon. Pour Slot, c'est une erreur arbitrale manifeste. «Je pense qu'il est évident et clair que la mauvaise décision a été prise, du moins à mon avis. Parce qu'il [Robertson] n'a absolument pas gêné ce que le gardien pouvait faire.» L'entraîneur a même ressorti un précédent de la saison dernière impliquant Manchester City contre Wolves, où un but similaire avait été validé. «Le même arbitre a accordé le but de John Stones la saison dernière.»

Une défaite qui dépasse la simple controverse arbitrale

Slot a raison sur un point : cette décision arbitrale est discutable. Robertson ne gênait pas vraiment Donnarumma. Mais cela n'explique en rien la claque reçue dimanche. Liverpool a été dominé de la tête aux pieds par Manchester City. Erling Haaland a ouvert le score d'une tête lobée après avoir raté un penalty. Nico Gonzalez a inscrit le deuxième. Jeremy Doku, impérial sur le flanc, a planté le troisième. Les Reds ont été incapables de contenir le pressing mancurien, incapables de construire, incapables de réagir. Et Slot le reconnaît lui-même : «En première mi-temps, nous avons été si pauvres. Nous aurions eu de la chance de perdre seulement 1-0 à la mi-temps.» Alors pourquoi passer autant de temps à contester un but refusé quand votre équipe s'est fait humilier ? Slot tente de détourner l'attention. Plutôt que d'assumer la responsabilité de cette débâcle tactique, il préfère incriminer l'arbitrage. Un classique du mauvais perdant. City a été meilleur partout. Ruben Dias, après le match, a envoyé un message clair : «Il y a de nouveaux visages à cause de ceux qui sont partis, mais cette qualité reste la même, et nous continuons à pousser.» Une pique subtile envers Liverpool, qui sombre à la huitième place de Premier League, à huit points d'Arsenal.Liverpool doit se réveil-

ler. Huit points de retard sur les Gunners, une huitième place honteuse, et un entraîneur qui cherche des excuses dans l'arbitrage plutôt que de pointer les vraies failles. Slot a peut-être raison sur le but refusé. Mais cela ne change rien au constat : dimanche, Manchester City était largement supérieur. Et Liverpool n'avait rien à revendiquer. Assumer la défaite aurait été plus digne que de jouer les victimes. Pep Guardiola a donné une leçon à Slot.

Sur le terrain, et dans la gestion de l'après-match.

Espagne

Le Barça menace le Real

Encore sur un fil défensivement mais porté par un triplé de Robert Lewandowski, le FC Barcelone est allé chercher dimanche soir une victoire clé sur la pelouse du Celta Vigo (4-2) pour revenir à trois points du Real Madrid, leader de la Liga accroché par le Rayo Vallecano (0-0). On se demande bien où pourra aller ce Barça, à nouveau en souffrance en défense, comme à Bruges mercredi (3-3), sans signe d'amélioration. En attendant, le géant catalan a ré-alisé la bonne affaire du week-end en récupérant sa deuxième place, grâce à son buteur Robert Lewandowski, auteur d'un triplé (10e s.p, 37e, 73e) pour sa première titularisation depuis sa blessure avec la Pologne il y a un peu moins d'un mois.

Ce retour gagnant de l'attaquant de 37 ans permet au champion d'Espagne en titre (2e, 28 points) de refaire une partie de son retard sur son éternel rival madrilène, toujours leader (31 points). La ligne défensive catalane, toujours positionnée très haut sur le terrain, a encore été prise en défaut trop facilement par le latéral gauche Sergio Carreira (12e) puis par l'international espagnol Borja Iglesias (43e). Mais les Blaugranas ont repris l'avantage en fin de première mi-temps sur un centre dévié de l'Anglais Marcus Rashford, impliqué sur trois des quatre buts barcelonais, repris du droit par le prodige Lamine Yamal (45e+4), avant que Lewandowski n'enfonce le clou en deuxième période (73e) de la tête. Les hommes d'Hansi Flick, qui espère désormais les retours de Joan Garcia dans les buts, et de ses hommes forts de la saison passée Pedri et Raphinha après la trêve, ont terminé la rencontre à dix après le carton rouge reçu par le Néerlandais Frenkie de Jong (90e+4).

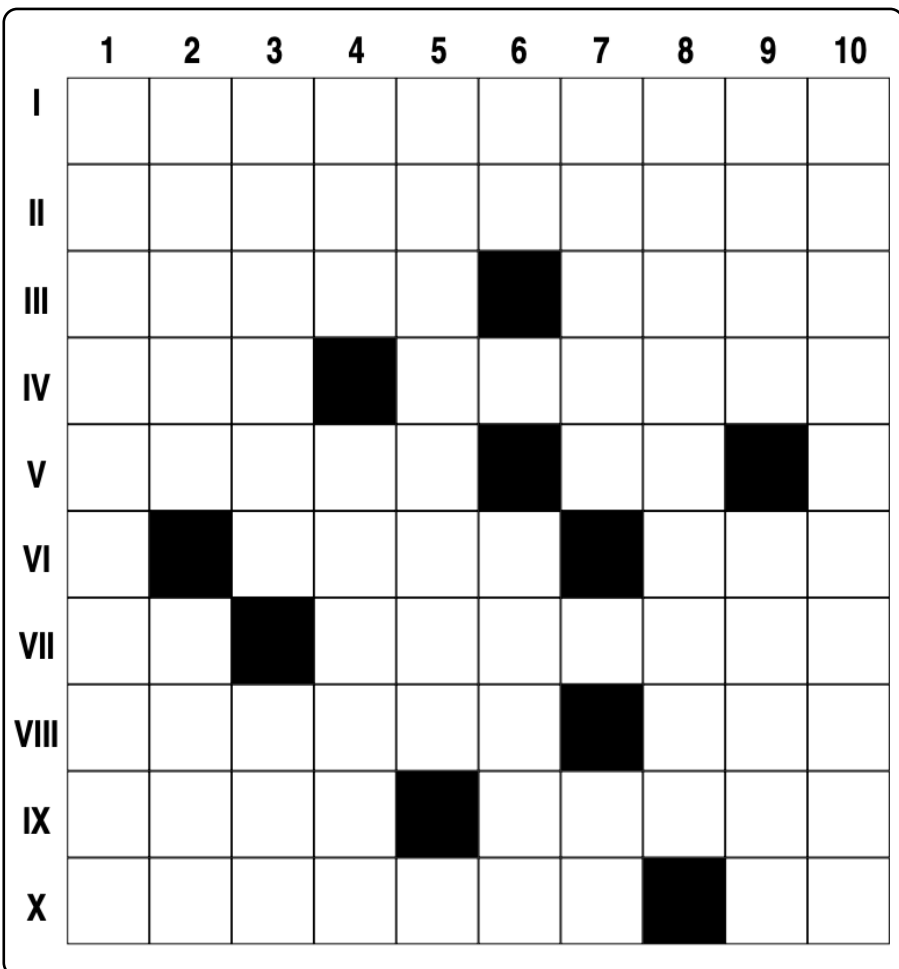
Fin de série pour Mbappé

Plus tôt dans l'après-midi, le Real Madrid de Kylian Mbappé, battu (1-0) à Liverpool mardi en Ligue des champions, a connu un nouveau coup d'arrêt sur la pelouse de son voisin, le Rayo Vallecano (0-0). Toujours leader malgré une nouvelle prestation collective décevante, le Real n'a cette fois pas pu compter sur sa superstar française, bien muselée par la défense adverse et muette pour le deuxième match consécutif après un début de saison record. Déconnecté du jeu, avec seulement un tir tenté (60e) et 27 ballons touchés dont 9 perdus, Mbappé a vu sa belle série de huit journées d'affilée en marquant au moins un but prendre fin avant de retrouver l'équipe de France. Les hommes de Xabi Alonso passeront bien la trêve internationale en tête, mais voient le Barça se replacer dans la course au titre.

LES MOTS FLÉCHÉS

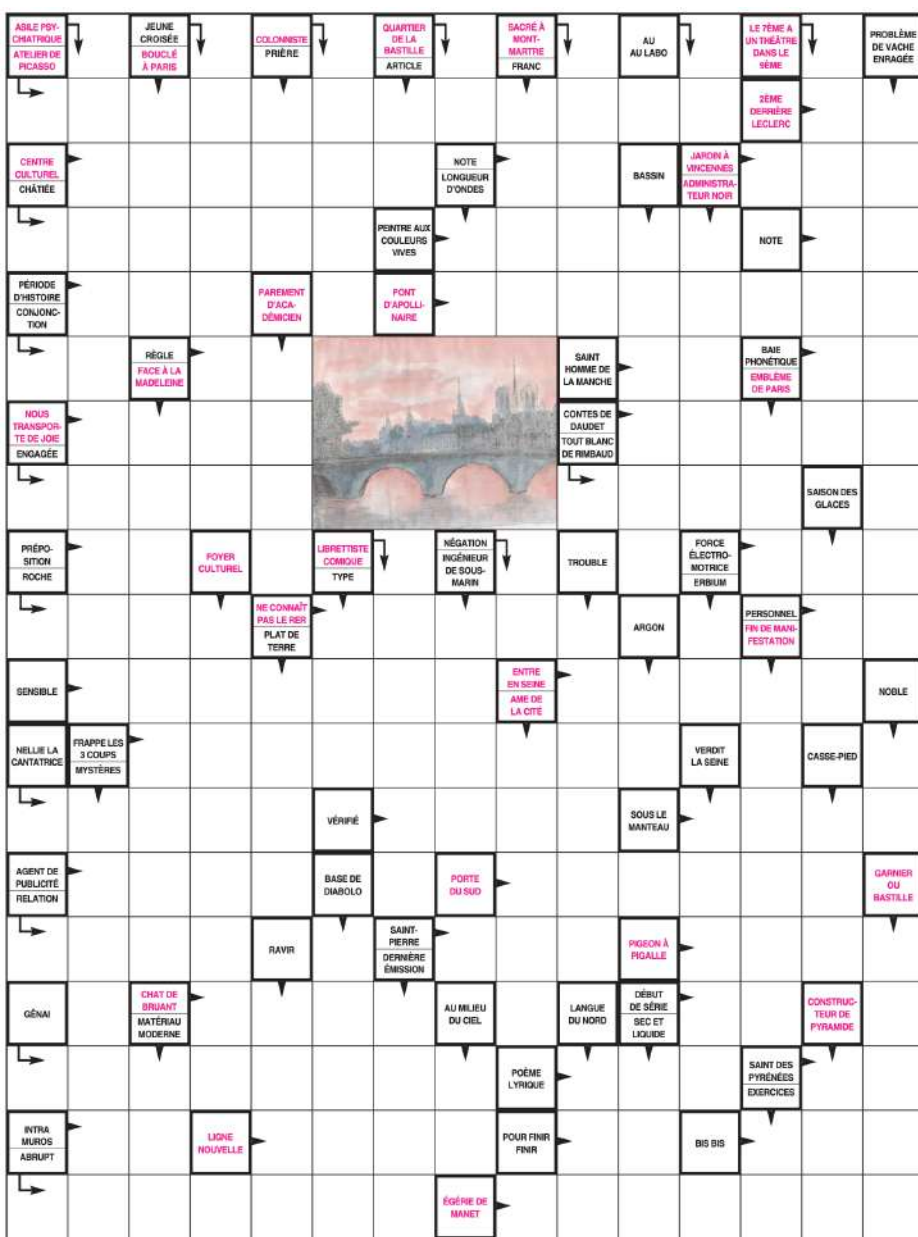
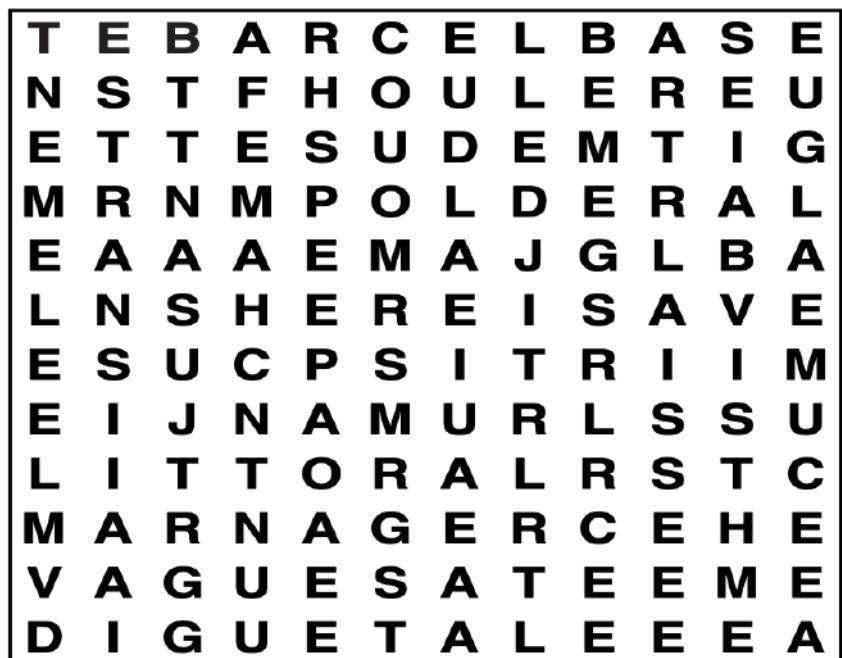
VERTICALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon.
2. Surchargé. La troupe des sans grade.
3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.
5. Monte en l'air (et y reste).
6. Devant la Vierge. Os de vertébré.
7. Pied de vers. Coutumes.
8. Bourgeoisie révolutionnaire.
9. Grand lac. Maladie de l'oreille.
10. Activité où excellait Louis XVI.

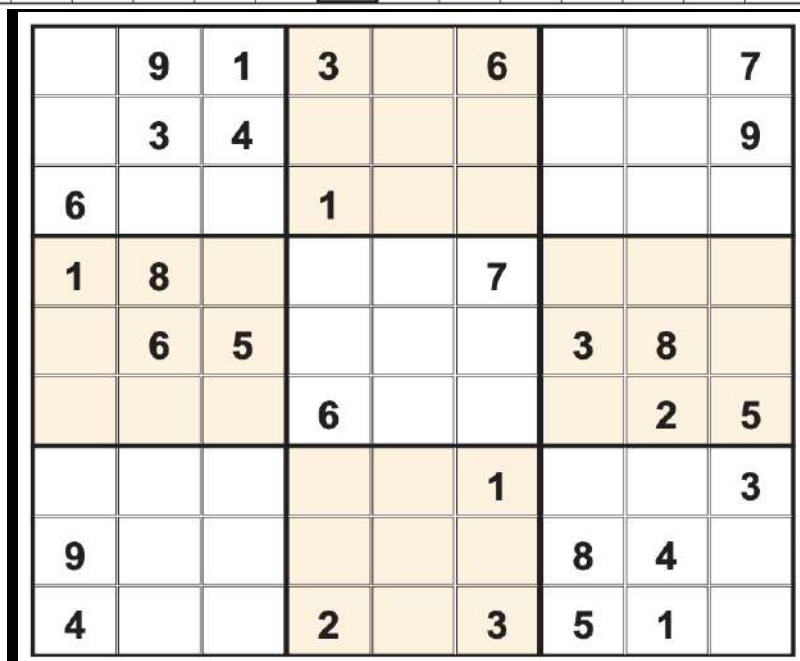


la ville qui ne dort jamais
(New York)

ALGUE	ECLUSE	ISTHME	MAREE	PHARE
AMERRIR	ECUME	JETEE	MARNAGE	POLDER
BAIE	ELEMENT	JUSANT	MASCARET	SABLE
BARRAGE	ESTRAN	LAGON	MEDUSE	TEMPETE
CRABE	ETALE	LAISSE	MER	VAGUES
DIGUE	HOULE	LITTORAL	PASSE	VASIFRE



SUDOKO



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS —

Initiative culturelle à Alger

La « Caravane du savoir » fait voyager le livre dans les tramways de la capitale

Lancée samedi par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la « Caravane du savoir » ambitionne de transformer les transports urbains en espaces de lecture et de découverte. À bord du tramway d'Alger, l'opération associe livre, conte et patrimoine oral pour rapprocher les citoyens de la culture et réinventer le lien social dans la ville.



■ Samy Terki
Un tramway comme vecteur de culture et de connaissance. Samedi après-midi, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a donné le coup d'envoi de la « Caravane du savoir » à Alger, une initiative originale mêlant mobilité urbaine et promotion du livre.
Le trajet inaugural, parti de la station des Pins maritimes pour s'achever à El Anasser (Ruisseau), a réuni la ministre et une délégation de journalistes. Ce parcours symbolique entend illustrer la place du savoir et de la culture dans la ville, en reliant des espaces urbains à forte fréquentation. Il s'agit, selon la ministre, de « redonner à la lecture son rôle central dans la vie quotidienne des citoyens ».
« Nous avons supervisé le lancement du projet Le livre voyage en partenariat avec la Société d'exploitation du tramway d'Alger (Setram) », a déclaré Malika Bendouda. « L'idée est de faire voyager le livre avec le lecteur, dans la locomotive

du savoir », a-t-elle ajouté. Le concept prévoit la mise à disposition d'ouvrages dans les tramways afin que les usagers puissent lire durant leurs déplacements. Cette initiative, déjà testée dans plusieurs villes du pays, sera progressivement généralisée à l'ensemble des wilayas. Le ministère veut faire du tramway et, plus largement, des moyens de transport publics, de nouveaux lieux de diffusion culturelle. « Le livre doit accompagner le voyageur et exister dans les espaces du quotidien », insiste la ministre, qui voit dans ce projet une manière de « rapprocher la population des actions culturelles publiques ».
La « Caravane du savoir » s'inscrit dans une politique culturelle plus large visant à valoriser le patrimoine national et à investir dans le capital humain. Le projet cible particulièrement les jeunes publics. « Lorsqu'un enfant découvre un livre, cela peut lui donner le goût de la lecture et de la découverte », explique Mme Bendouda.

Le dispositif prévoit aussi la présence de conteurs (les hakawatis) dans certains trajets. Ces conteurs traditionnels, qui feront vivre les récits du patrimoine oral algérien dans les dialectes locaux, permettront, selon la ministre, « d'ancrer et de préserver la mémoire littéraire populaire ».
Les journalistes invités ont pu découvrir les différentes étapes prévues de cette campagne itinérante, qui traversera plusieurs communes de la capitale. Chaque halte proposera des activités de lecture, des expositions et des échanges autour de la culture et de la connaissance.
En reliant les quartiers d'Alger à travers un itinéraire symbolique, la « Caravane du savoir » entend conjuguer mobilité urbaine et éveil intellectuel. Une manière, selon le ministère, de redonner souffle à la vie culturelle dans l'espace public et de faire du tramway un lieu de rencontre entre les citoyens, le livre et la mémoire collective.

14ème FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA :

SI L'AFRIQUE M'ÉTAIT CONTÉE

Kamel ZIREM *

Le festival international du théâtre de BEJAIA (F.I.T.B) a accueilli cette année dix pays d'Afrique. Les organisateurs ont voulu nouer des liens culturels avec le vieux continent.
Pièces de théâtre, colloque international, tables- rondes, contes pour enfants, expositions et masters class ont fait le bonheur du public Bedjaoui durant sept jours au niveau du théâtre régional abdelmalek BOUGUERMOUH et au niveau de la maison de la culture Taous AMROUCHE. La chorale «RANIM » d'Alger a ouvert le bal.
Malika ZOUBIRI , Wiam BENAMAR et les autres ont ébloui le public en interprétant de belles mélodies du patrimoine algérien.
Ensuite, place au théâtre :La pièce de théâtre « PALESTINE TRAHIE » écrite par Kateb YACINE a été présentée au public. Mise en scène par Ahmed REZAK du théâtre régional de Tizi-Ouzou, cette œuvre traite de la lutte permanente du peuple Palestinien, l'injustice subie par ce peuple spolié de ses terres par l'occupant sioniste. La pièce dépeint les crimes contre l'humanité et le génocide commis par les israéliens.
Le grand kateb YACINE considérait la cause palestinienne comme une extension naturelle du combat du peuple algérien. L'œuvre de kateb YACINE, revisitée par une nouvelle génération d'artistes, démontre que son message demeure d'actualité. Durant une semaine donc, le public a savouré des pièces de théâtre venues de la Mauritanie, du Burkina- Faso , de la Tunisie, du Sénégal, de la Côte d'ivoire, de la Guinée, sans oublier les pièces algériennes telles que «Ma folie » jouée par les compagnons de Nedjma , « Tro- blème Mohand Ami » jouée par Mokrane AGGOUNE , « Ghedwa Ya Men Aach » jouée par la troupe du T.N.A ...
Les conteurs IDIR Fares , NAOMI Mehalia , EVRIM Olcer Ozume et KOMPARE Rebecca ont fait le bonheur des écoliers de BEJAIA qui ont envahi le hall de la maison de la culture Taous AMROUCHE pour voyager dans dans un monde merveilleux. Selon la coordinatrice chargée des contes Yasmina KHATRI :
« Nous sommes allés également dans les écoles primaires de la ville et ces contes ont donné beaucoup de joie pour les enfants. Cela nous rends heureux.» La table Ronde sur la critique théâtrale en Algérie a réuni Slimane BENAÏSSA, dramaturge et commissaire du festival et Nadjib STAMBOULI , journaliste et critique d'art.Ces deux orateurs ont regretté le manque de critique théâtrale dans la presse nationale et l'absence de revues spécialisées dans le domaine culturel en général et dans la critique théâtrale en particulier. Le colloque scientifique international a porté sur les langues populaires dans le théâtre africain. Les différents conférenciers ont plaidé pour l'utilisation des langues populaires dans le théâtre africain comme une nouvelle forme créative pour transmettre les valeurs, les préoccupations et les rêves de chaque communauté.
Les masters class dirigés par Akli HALLAF metteur en scène et Smail SOUFIT Script Doctor ont permis de jeunes talents dans la mise en scène, le jeu d'acteurs et dans la dramaturgie. Ces jeunes promettent un avenir radieux pour le sixième art.
Le festival a également voyagé à travers les communes de KHERRATA, AOKAS , ATH SMAIL, AMIZOUR, AKFADOU, OUZELLAGUEN et AKBOU où des représentations théâtrales étaient programmées à la grande joie du public avide de scène. Cette année, le festival était un hommage à un grand comédien et acteur algérien en l'occurrence Mustapha AYAD qui a tant donné pour le théâtre et le cinéma.
Malgré quelques lacunes du festival (Absence d'un espace presse, non respects des horaires dans la programmation...) cette fête du théâtre a réussi à dresser des passerelles culturelles entre les pays africains pour parvenir un jour à des échanges culturels.
Comme quoi, l'Afrique culturelle reste à faire. L'espoir est permis.

K.Z.

* Ancien journaliste culturel.

Culture

Les associations devront désormais déposer leurs demandes de soutien uniquement en ligne

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, lundi, l'ouverture officielle des candidatures pour le soutien aux projets culturels et artistiques portés par les associations pour l'année 2026. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique nationale d'encouragement de la création et du dynamisme associatif, en plaçant le numérique au cœur des démarches administratives.L'appel à projets, destiné aux « structures actives » dans les domaines de la culture, des arts et

du patrimoine, vise à appuyer des initiatives locales et à consolider le rôle des associations dans l'animation culturelle du territoire. Le ministère précise que le dépôt des dossiers s'effectuera exclusivement via la plateforme électronique dédiée, accessible à partir du 10 novembre 2026 sur le site officiel du ministère.« Aucun dossier physique déposé au niveau du ministère ne sera accepté », avertit le communiqué. Une mesure qui traduit la volonté de l'administration de simplifier les procédures et de garantir un traitement

uniforme et transparent des candidatures. Les associations intéressées sont invitées à consulter l'ensemble des conditions d'éligibilité, les axes prioritaires de financement ainsi que les modalités pratiques de dépôt directement sur le portail numérique : <http://e-servicesculture.dz/appui-association/>. En optant pour la « dématérialisation » complète du dispositif, le ministère entend inscrire son action dans une logique de modernisation des services publics et de ratio-

nalisation des ressources. L'objectif affiché est de rendre l'accès au « soutien culturel » plus fluide, plus équitable et davantage adapté aux exigences d'une gouvernance numérique. Cette « réforme » s'ajoute à une série d'initiatives récentes visant à réorganiser les mécanismes de financement culturel, à encourager les partenariats entre l'État et la société civile, et à valoriser le rôle des associations comme acteurs essentiels du développement artistique et du rayonnement culturel du pays.

16

Alger

16°

Ouargla

21°

Oran

18°

Constantine

12°

05:46

12:31

15:25

17:49

19:11

Une TikTokeuse malienne exécutée publiquement

Selon nos informations, la jeune TikTokeuse malienne Mariam Cissée, âgée d'une vingtaine d'années, a été exécutée publiquement vendredi dernier à Tonka, sa ville natale située à une centaine de kilomètres de Tombouctou, dans le nord du Mali. Suivie par plus de 96 000 abonnés sur le réseau social TikTok, la jeune femme était un soutien inconditionnel des autorités de la transition. Selon plusieurs témoins, la créatrice de contenus a été enlevée jeudi dernier dans le cercle de Goudam, une localité en partie contrôlée par des groupes armés. Alors qu'elle participait à une foire commerciale, des individus armés lui ont intimé de les suivre. Après son enlèvement, Mariam Cissé a été conduite hors de la ville à moto. Le lendemain, ses ravisseurs l'ont ramenée sur la place centrale de Tonka, place de l'Indépendance, où ils l'ont exécutée devant une foule tétanisée.

Colloque international sur la sécurité alimentaire durable à Béjaïa

L'université Abderrahmane Mira de Béjaïa abrite depuis hier et ce, sur trois jours, un colloque international intitulé « Sécurité alimentaire durable, défis et innovations » sur le campus de Targa Ouzemour. Animé par des chercheurs, des ingénieurs, des doctorants et des professionnels d'Algérie, de France, d'Espagne, d'Égypte, d'Irak et de Tunisie, en présentiel ou par visioconférence, ce colloque s'articule autour de quatre axes principaux : innovations alimentaires, valorisation des coproduits, environnement et sécurité alimentaire, intelligence artificielle au service de la technologie alimentaire. Il permettra d'examiner en profondeur les défis que pose la sécurité alimentaire durable.

Coupe arabe FIFA 2025 : les « Verts » au Caire

La sélection nationale A' de football s'est envolée hier après-midi pour Le Caire, en vue de la double confrontation amicale face à l'Égypte, les 14 et 17 novembre, dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe de la FIFA 2025 (du 1^{er} au 18 décembre au Qatar). Le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a retenu 27 joueurs, dont le meilleur buteur en activité de l'équipe nationale A, Islam Slimani (CFR Cluj, Roumanie), et le meneur de jeu de la JS Kabylie, Ryad Boudebouz. Ce dernier, âgé de 35 ans, effectue son retour en sélection après sept ans d'absence. Le premier rendez-vous du champion arabe en titre face aux « Pharaons » locaux aura lieu vendredi au stade Al-Salam du Caire (14 h 00), tandis que le second test se déroulera lundi prochain au même endroit (16 h 00). Rappelons que la sélection algérienne, tenante du titre, est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe de la FIFA 2025. Au Qatar, l'Algérie jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le 26 novembre. À l'issue de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe comprenant des quarts de finale, des demi-finales et une finale.

L'ambassadeur du Brésil en Algérie reçu par Rezig

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu dimanche dernier, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil en Algérie, Marcos Vinicius Pinta Gama, lors d'une réunion consacrée à l'examen des moyens de développer les relations commerciales et de renforcer la coopération économique entre les deux pays. C'est ce qu'indique un communiqué du ministère. Au cours de la rencontre, M. Rezig a souligné l'importance de la mise en place d'un Conseil des affaires algéro-brésiliennes, qui servirait de cadre permanent pour coordonner les échanges et faciliter la créa-

tion de partenariats entre les institutions des deux pays, notamment dans les secteurs des produits alimentaires et des industries agroalimentaires. Il a également insisté sur la nécessité d'échanger les expériences dans les secteurs d'intérêt commun, dans le cadre d'une coopération fondée sur le principe du gagnant-gagnant. De son côté, Marcos Vinicius Penta Gama a exprimé la volonté de son pays de développer la coopération économique avec l'Algérie, soulignant la volonté du Brésil d'élargir les domaines de partenariat commercial et d'échange d'expériences, compte tenu du potentiel dont disposent les deux pays.

11 000 paquets de cigarettes étrangères saisis à Mila

La semaine dernière, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Ferdjiousa, wilaya de Mila, ont saisi 11 000 paquets de cigarettes étrangères. L'opération a permis d'interpeller deux individus âgés de 43 et 47 ans, et de saisir une importante quantité de cigarettes de provenance étrangère, soit 11 000 paquets, indique Haroun Laouati, chargé de communication à la sûreté de la wilaya de Mila.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Mardi 11 Novembre 2025//N° 1202// PRIX 20DA

Une étude l'évoque

443 milliards par an pour sauver les petits producteurs dans le monde

Selon une étude publiée fin octobre par l'Alliance des petits agriculteurs pour l'action climatique (FFCA), il faudrait mobiliser 443 milliards de dollars par an pour permettre aux petits producteurs de s'adapter aux impacts croissants du dérèglement climatique.



À travers le monde, près de 500 millions de petites exploitations agricoles, couvrant chacune moins de dix hectares, assurent près de la moitié de la production calorique mondiale et font vivre plus de 2,5 milliards de personnes. Ces fermes familiales

constituent la colonne vertébrale de la sécurité alimentaire mondiale, mais elles sont également les plus exposées aux dérèglements climatiques. Selon une analyse de l'Alliance, les financements dont disposent ces producteurs sont dérisoires au regard des besoins : à peine 0,36 % des montants nécessaires, soit moins de 2 milliards de dollars par an, alors

qu'il en faudrait 443 milliards pour leur permettre de s'adapter aux impacts du changement climatique. Ce chiffre impressionnant reste inférieur aux 470 milliards de dollars dépensés chaque année dans le monde pour des subventions agricoles qui nuisent à la santé, à l'environnement et au climat, selon les Nations unies.

Révision périodique des listes électorales pour l'année 2025

Des commissions dans les wilayas pour suivre l'opération

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a dépêché des commissions de travail dans plusieurs wilayas, afin d'assurer un suivi direct du déroulement de la révision périodique des listes électorales pour l'année 2025, indique, hier, un communiqué de l'Autorité. Lors de ces visites, ces commissions s'enquerront «des conditions de déroulement de la révision périodique des listes électorales et du respect des orienta-

tions données en vue de garantir le bon fonctionnement de l'opération», précise la même source. Ces visites interviennent dans le cadre de «la volonté du suivi direct du processus de révision des listes électorales à travers les wilayas du pays, et de la garantie de l'application stricte des instructions réglementaires afin d'assurer le déroulement régulier du travail au niveau local». Dans ce cadre, des commissions ont été dépêchées dans plusieurs

délégations des wilayas de Blida, Médéa et Boumerdès, souligne le communiqué. Une visite a également été programmée à l'université de Boumerdès pour prendre connaissance de «la campagne de sensibilisation organisée par les organisations estudiantines au profit des étudiants, afin de les inciter à s'inscrire sur les listes électorales et à s'impliquer dans l'acte électoral», selon le communiqué.

Sonelgaz de Béjaïa :

1 275 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Par Idir Mehdaoui

Dans le cadre du programme de développement économique du secteur agricole initié par l'État pour encourager et accompagner les investisseurs agricoles et assurer la sécurité alimentaire à l'échelle locale et nationale, la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa a procédé au raccordement de plus de 1 200 exploitations agricoles au réseau électrique, pour un réseau de moyenne et basse tension de 280 km, ainsi qu'à

l'installation de 140 postes transformateurs, pour un financement avoisinant les 933 millions de dinars, a indiqué Madame Laidi Ghanima, responsable de la communication à la direction de Sonelgaz de Béjaïa. Ce programme, lancé en collaboration avec la direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa, représente une avancée significative et un projet d'une grande importance qui permettra d'améliorer la rentabilité des exploitations. Il permet également de réduire les charges, notamment celles liées à l'irrigation. Jusqu'à présent, les agriculteurs étaient contraints de recourir à des groupes

électrogènes pour alimenter leurs systèmes d'irrigation, ce qui leur permettait d'économiser du temps et de l'argent. Selon Madame Laidi, la direction de Sonelgaz de Béjaïa est toujours engagée dans de telles initiatives : « Notre société est pleinement engagée pour accompagner et concrétiser tous les projets lancés par les hautes instances de l'État, un engagement qui s'inscrit dans une vision plus large : dynamiser l'économie nationale par le biais du secteur agricole, en soutenant des projets qui peuvent créer des emplois. » Ce programme contribuera également à la stabilité et à l'autosuffisance alimentaire.